



JSD

SAINT-DOLAY

informations municipales

n° 142 décembre 2020





Mairie

Place de l'église - 02 99 90 20 69 / Fax 02 99 90 10 50

www.saintdolay.fr
mairie@saintdolay.fr

Lundi, mercredi et vendredi
8h15 / 12h - 13h30 / 17h30
Mardi et jeudi 8h15 / 12h30
(fermée au public l'après-midi)
Samedi 9h / 12h (sauf en juillet et août)



Médiathèque

Place du Calvaire - 02 99 90 29 29

mediatheque@saintdolay.fr
<http://mediathequedesaintdolay.blogspot.fr/>
www.saintdolay.fr

Mercredi 9h30 / 12h - 13h30 / 18h30
Jeudi et vendredi 16h30 / 18h30
Samedi 9h30 / 12h
Multimédia: Accès WIFI gratuit au sein du bâtiment
2 ordinateurs en libre accès



A.L.S.H. Accueil de Loisirs Sans Hébergement

6 rue des Écoliers - 02 99 90 27 16 / 06 72 77 68 55

Directrice Carole RABILLARD

crabillard@saintdolay.fr

www.saintdolay.fr Rubrique " Enfance Jeunesse "

Permanences des élus(es)

Le Maire, Patrick GÉRAUD

Finances - Voirie - Assainissement - Urbanisme - Services techniques - Environnement

Le vendredi de 9h à 12h

1^{re} adjointe, Isabelle SIRLIN

Affaires sociales - Emploi et Formation - Finances - CCAS

Le jeudi de 9h30 à 11h

2^e adjoint, Nicolas GURIEC

Bâtiments communaux - Agriculture - Patrimoine - Artisanat et Commerce

Le samedi de 9h à 10h30

3^e adjointe, Gaëlle DAVID

Affaires scolaires - Restauration scolaire - Transports scolaires - Enfance et Jeunesse

Le mercredi de 10h30 à 12h

4^e adjoint, Jean-Pierre HAMON

Vie associative - Activités sportives - OMSCL - Sécurité

Le mardi de 9h30 à 11h

5^e adjointe, Aurélie MILLIN DE GRANDMAISON

Information et Communication - Activités culturelles - Médiathèque - Site internet

Le lundi de 9h à 10h30



La municipalité remercie le photographe dolaysien Jean-Stéphane David pour la mise à disposition de ses photos : tous les animaux qui agrémentent l'agenda et le bulletin annuel ont été surpris sur le territoire de notre commune.

Mémo...

Défibrillateurs

Complexe sportif de la Noë
Mairie - Préau de l'entrée principale

Centre d'Accueil et de Permanence des Soins - CAPS

Avant de se déplacer au CAPS, 2 rue de la Piscine à Nivillac, les patients doivent impérativement appeler le 15 (service de régulation du SAMU).

- du lundi au vendredi (soirs uniquement): de 20h à minuit
- le samedi: de 14h à 18h et de 20h à 23h
- le dimanche et les jours fériés: de 9h à 12h et de 16h à 22h

Centre Hospitalier de Basse Vilaine

2 rue de la Piscine, 56130 Nivillac
02 23 10 10 00 / contact@ch-nivillac.fr

Centre Médico-psychologique pour Adultes

2 rue de la Piscine, 56130 Nivillac
02 99 90 66 65

Violences femmes info 3919

Appel anonyme et gratuit ne figurant pas sur les factures téléphoniques

Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)

Hôpital de Basse Vilaine
2 rue de la Piscine, 56130 Nivillac
02 99 08 54 23

SIVU de La Roche-Bernard (Services petite enfance)

3 rue Joseph Dano, 56130 Nivillac
02 99 90 27 27

Maison de l'enfance de Nivillac

Espace Lourmois
02 99 90 78 56 / laeplrb@orange.fr

Caisse Primaire d'Assurance Maladie - CPAM

36 46

Caisse d'Allocations Familiales - CAF

70 rue de Sainte-Anne, 56000 Vannes
0 810 25 56 10

Maison de Services au Public - MSAP

Place du Vieux-Couvent, 56190 Muzillac
02 97 41 68 75
espaceemploiformation@arcsudbretagne.fr

Pôle emploi 39 49

Retraite et Santé au travail - CARSAT Bretagne

39 60 pour rendez-vous
dans les points d'accueil de Muzillac ou Redon

Centre d'Information de Conseil et d'Accueil des Salariés Morbihan - CICAS

0820 200 189

Allo Service Public 39 39

Service de renseignement administratif par téléphone

La Poste

45 rue du Crézelo
02 99 90 22 55
ouvert le lundi de 13h30 à 15h30
et du mardi au vendredi de 13h30 à 16h

Résidence des Tulipes - Domicile partagé

Rue des Tulipes, 56130 Saint-Dolay
02 99 90 17 28

Sommaire

Édito	3
Actualité municipale	
Les élections municipales	4
Une nouvelle équipe !	5
Répartition des élus dans les commissions municipales	6
Visite des bâtiments communaux	6
Présentation-rencontre des élus et des agents municipaux	7
Les chemins de Vilaine	7
Défibrillateurs	7
Essaim d'abeilles	8
Nid de frelons asiatiques	8
Lotissement des Châtaigniers	8
Départ en retraite de Solange Calofer	9
Cérémonie du 11 novembre	9
CCAS	9
Actualité culturelle	
Médiathèque	10-11
Actualité associative	
Atelier couture	12
Badminton	12
Karaté Shito-Ryu	13
Yoga pour tous	13
Dance Feeling	13
Association Loisirs Danse	14
Le Rond Mitao	14
Les copains du Piège	15
Le Dworking	15
Marché à la ferme	16
Le Local, épicerie associative	17
Arbre Phoenix	18
Saint-Dolay Histoire et Patrimoine	18
ACCA	19
FDSEA	19
Union Nationale des Combattants (UNC)	20
Souvenir Français	20
La maison de La Beurnais	21
Comité des fêtes de Burin	21
Enfance - Jeunesse	
École Arc-en-Ciel	22-23
École Notre Dame - Jeanne d'Arc	23-24
Opération Visibilité "voir et être vu"	25
Service Animation	25
Marchés & commerçants non sédentaires	26
Actualité intercommunale	
Office de tourisme	
Damgan - La Roche Bernard	27
Arc Sud Bretagne	28-29
Gestion des déchets	30-31
Actualité sociale	
Mission Locale du Pays de Redon	32
SOLIHA	32
Groupe Né056	33
ADMR	33
Actualités diverses	
SPA Refuge La Verdrière	34
Recensement citoyen	35
Inscriptions sur les listes électorales	35
État civil	35
Manifestations 2021	36

Édito du maire

Chères Dolaysiennes, chers Dolaysiens,



Après une année électorale perturbée par la crise sanitaire, une nouvelle équipe municipale a pris place pour les six années à venir.

Je tiens à remercier toutes les Dolaysiennes et tous les Dolaysiens qui ont fait confiance à notre liste et m'assurerez de répondre et de satisfaire au mieux tous les citoyens : la vie démocratique de notre commune doit s'enrichir de nos différences.

La commune a besoin, en ces temps difficiles, de montrer qu'avec la collaboration de ses habitants, de ses associations et de ses professionnels, tout reste possible.

Vous l'avez déjà prouvé il y a quelques mois, par ces actes de solidarité, lorsqu'il a fallu confectionner une quantité importante de masques et protéger nos aînés.

Après l'installation du conseil municipal le 3 juillet 2020 et la composition des différentes commissions, les nouveaux élus se sont mis à la tâche : il fallait reprendre les dossiers mis en attente à cause du 1^{er} confinement et engagés par le budget voté en février dernier.

Pour la mandature à venir, nous travaillons déjà sur de futurs projets tels que :

- l'agrandissement de l'école publique avec la mise en place d'un modulaire pour une 6^e classe, ceci en attendant de revoir un projet d'ensemble et durable pour l'école Arc-en-Ciel ;
- étude d'un nouvel aménagement du port de Cran (en partenariat avec la Compagnie des Ports du Morbihan et Arc Sud Bretagne) ;
- la construction d'un local et ses annexes regroupant des associations : l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée), l'IAD (Inter Association Dolaysienne), etc.

Tous ces projets et bien d'autres seront menés en respectant les finances publiques et, pour certains d'entre eux, en associant les citoyens grâce à la mise en place de comités de pilotage.

Nous veillerons à faciliter et soutenir la vie associative, la conservation et l'implantation de nos commerces et artisans, sans oublier le maintien de l'activité culturelle, modeste mais vivante, notamment à travers la présence et les animations de la médiathèque.

À l'échelle de notre territoire, nous devons aussi assumer nos responsabilités et jouer notre rôle dans la transition écologique.

L'année 2020 restera une année particulière et je fonde l'espoir que cette nouvelle année 2021 sera l'année du renouveau.

Je sais aussi pouvoir compter sur le sens des responsabilités et l'investissement de chacun. Faisons ensemble que cette année 2021 nous soit la plus agréable possible à vivre.

Je vous souhaite, avec toute l'équipe municipale, de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2021.

Patrick GÉRAUD

Actualité municipale



Les élections municipales

L'organisation des élections municipales de 2020 a été perturbée par la crise sanitaire due à la Covid-19. Alors que le premier tour s'est tenu comme prévu le dimanche 15 mars, le deuxième tour a été reporté au dimanche 28 juin. Entre-temps, les Français ont vécu leur premier confinement.

Cette situation a eu une incidence sur le taux de participation des électeurs. Notons cependant que la participation des dolay-siennes et dolaysiens (56,92% au deuxième tour) fut au-dessus de la moyenne nationale (41,6%).

Le mandat des maires, conseillers municipaux et délégués communautaires de la mandature 2014-2020 a ainsi été prorogé jusqu'à l'entrée en fonction des nouveaux élus.

M. Joël Bourrigaud, maire sortant, a installé le nouveau conseil municipal, le 3 juillet 2020. M. Patrick Géraud a été élu Maire lors de ce même conseil municipal.

Résultats du scrutin des 1^{er} et 2^e tours des élections municipales



2 487 habitants
en 2017

2 555 habitants
estimée en 2020



1 887 inscrits
sur les listes
électorales

2nd tour des municipales 2020

- Taux de participation : 56,92 %
- Votes nuls : 0,93 %
- Votes blancs : 0,84 %
- 1074 votants

SAINT-DOLAY TERRITOIRE D'AVENIR 38,96% (411 voix)

Patrick GÉRAUD, Isabelle SIRLIN, Nicolas GURIEC, Christine CHAZELLE, Jean-Pierre HAMON, Gaëlle DAVID, Vincent SAULNIER, Patricia CANAUX, Bruno CRESPEL, Isabelle PERRAIS, Yannick ROUSSE, Aurélia MILLIN DE GRANDMAISON, Nicolas CHESNIN, Lauriane DOUILLARD

VIVRE ET AGIR A SAINT-DOLAY 38,20% (403 voix)

Muriel MALNOË, Yoann COLPIN, Emmanuelle GONÇALVES

SAINT-DOLAY CITOYENS ! 22,84% (241 voix)

Claire GÉRARD, Stéphane PELLION

1^{er} tour des municipales 2020

- Taux de participation : 56,23 %
- Votes nuls : 2,08 %
- Votes blancs : 0,66 %
- 1056 votants

SAINT-DOLAY TERRITOIRE D'AVENIR 38,75% (398 voix) Patrick GÉRAUD

VIVRE ET AGIR A SAINT-DOLAY 35,93% (369 voix) Muriel MALNOË

SAINT-DOLAY CITOYENS ! 25,32% (260 voix) Claire GÉRARD

Les élections municipales procèdent également au renouvellement des conseils communautaires des intercommunalités. Les délégués communautaires élus pour la communauté de communes Arc Sud Bretagne : **Patrick Géraud, Isabelle Sirlin et Muriel Malnoë.**

Une nouvelle équipe !



Patrick Géraud
Maire

Finances, Voirie, Assainissement,
Urbanisme, Services techniques,
Environnement



Isabelle Sirlin
1^{re} adjointe

Affaires sociales, Emploi et
Formation, Finances, CCAS,
Vice-Présidente de
la Mission Locale de Redon



Nicolas Guriec
2^e adjoint

Bâtiments
communaux,
Agriculture, Patrimoine,
Artisanat et Commerce



Gaëlle David
3^e adjointe

Affaires scolaires,
Restauration scolaire,
Transports scolaires,
Enfance et Jeunesse



Jean-Pierre Hamon
4^e adjoint

Vie associative,
Activités sportives,
OMSC, Sécurité



**Aurélia Millin
de Grandmaison**
5^e adjointe

Information et
Communication, Activités
culturelles, Médiathèque,
Site internet



Nicolas Chesnin
conseiller délégué

Transports et
restauration scolaires



Christine Chazelle
conseillère déléguée

Information et
communication



Vincent Saulnier
conseiller



Patricia Canaux
conseillère



Bruno Crespel
conseiller



Isabelle Perrais
conseillère



Yannick Rousse
conseiller



Lauriane Douillard
conseillère



Muriel Malnoë
conseillère

5^e Vice-Présidente
d'Arc Sud Bretagne



Yoann Colpin
conseiller



**Emmanuelle
Gonçalves**
conseillère



Claire Gérard
conseillère



Stéphane Pellion
conseiller

Lors du conseil municipal du 15 juillet 2020, M. le Maire présente les 12 commissions thématiques et invite tous les élus à participer aux deux commissions Finances et Environnement.

Pour les autres, les conseillers municipaux se positionnent librement. Les adjoints au maire sont automatiquement invités à toutes les commissions.

Les commissions constituent des groupes de travail dans lesquels les projets de la commune se proposent, se discutent et s'élaborent. Mais c'est uniquement lors du conseil municipal qu'ils peuvent être validés par le vote des élus.

Le conseil municipal se réunit le dernier mercredi de chaque mois et est ouvert au public.

Commissions - élu.e.s responsables - membres

- **Finances**

Patrick Géraud

Tous les élus

- **Environnement**

Patrick Géraud

Tous les élus

- **Voirie . Assainissement**

Patrick Géraud et Nicolas Guriec

Isabelle Sirlin, Gaëlle David, Jean-Pierre Hamon, Aurélia Millin de Grandmaison, Vincent Saulnier, Patricia Canaux, Bruno Crespel, Isabelle Perrais, Yannick Rousse

- **Affaires sociales**

Isabelle Sirlin

Patrick Géraud, Nicolas Guriec, Gaëlle David, Jean-Pierre Hamon, Aurélia Millin de Grandmaison, Nicolas Chesnin, Lauriane Douillard, Claire Gérard

- **Emploi . Formation**

Isabelle Sirlin

Patrick Géraud, Nicolas Guriec, Gaëlle David, Jean-Pierre Hamon, Aurélia Millin de Grandmaison, Nicolas Chesnin, Lauriane Douillard, Bruno Crespel

- **Bâtiments communaux . Patrimoine**

Nicolas Guriec

Patrick Géraud, Isabelle Sirlin, Gaëlle David, Jean-Pierre Hamon, Aurélia Millin de Grandmaison, Vincent Saulnier, Patricia Canaux, Stéphane Pellion, Nicolas Chesnin, Lauriane Douillard

- **Artisanat . Commerce . Agriculture**

Nicolas Guriec

Patrick Géraud, Isabelle Sirlin, Gaëlle David, Jean-Pierre Hamon, Aurélia Millin de Grandmaison, Yoann Colpin, Christine Chazelle, Vincent Saulnier, Patricia Canaux, Stéphane Pellion, Yannick Rousse, Isabelle Perrais

- **Affaires scolaires . Enfance Jeunesse**

Gaëlle David et Nicolas Chesnin

Patrick Géraud, Isabelle Sirlin, Nicolas Guriec, Jean-Pierre Hamon, Aurélia Millin de Grandmaison, Lauriane Douillard, Claire Gérard

- **Associations . Activités sportives**

Jean-Pierre Hamon

Patrick Géraud, Isabelle Sirlin, Nicolas Guriec, Gaëlle David, Aurélia Millin de Grandmaison, Bruno Crespel, Patricia Canaux, Claire Gérard

- **Sécurité**

Jean-Pierre Hamon

Patrick Géraud, Isabelle Sirlin, Nicolas Guriec, Gaëlle David, Aurélia Millin de Grandmaison, Vincent Saulnier, Patricia Canaux, Bruno Crespel, Isabelle Perrais, Yannick Rousse

- **Information . Communication . Activités Culturelles**

Aurélia Millin de Grandmaison et Christine Chazelle

Patrick Géraud, Isabelle Sirlin, Nicolas Guriec, Gaëlle David, Jean-Pierre Hamon, Patricia Canaux, Nicolas Chesnin, Lauriane Douillard, Yoann Colpin, Stéphane Pellion

- **Médiathèque**

Aurélia Millin de Grandmaison

Patrick Géraud, Isabelle Sirlin, Nicolas Guriec, Gaëlle David, Jean-Pierre Hamon, Christine Chazelle, Patricia Canaux.

La visite des bâtiments communaux



Les samedis 19 septembre et 17 octobre 2020, M. Nicolas Guriec, adjoint en charge de la commission bâtiments, a organisé une visite du parc immobilier municipal à destination de tous les élus. L'enjeu pour les nouveaux élus, en ce début de mandature, est de découvrir tous les bâtiments appartenant à la commune et abritant les fonctions essentielles de notre vie communale : la mairie, la salle polyvalente et la médiathèque ; l'école publique, l'ALSH et la cantine ; La Poste et le parc locatif. Ensuite, la visite s'est poursuivie par les équipements sportifs : le city parc, les stades de foot de la Noë et de la Longe ainsi que le complexe sportif.

La deuxième matinée, du 17 octobre, a permis de présenter le bâtiment des services techniques et sa logistique : les véhicules ainsi que les équipements techniques comme la balayeuse, les tracteurs tondeuses, le tracto-pelle par exemple... Enfin, les élus ont découvert la station d'épuration et son fonctionnement.

Présentation-rencontre des élus et des agents municipaux

Suite à la mise en place du conseil municipal et des différentes commissions, M. le Maire, Patrick Géraud, a souhaité que les services de la municipalité - services techniques, jeunesse, médiathèque, administration et entretien des locaux - fassent connaissance avec les nouveaux élus.

Une rencontre à la salle polyvalente a eu lieu le 10 juillet 2020 à 11h. Après les présentations, chacun(e) a pu échanger pendant une petite heure. D'autres échanges auront lieu pour apprendre à se connaître et travailler dans la cohésion et la convivialité.

Les chemins de Vilaine



La communauté de communes Arc Sud Bretagne a créé un pôle Schéma directeur cyclable afin d'élaborer des liaisons structurantes à l'échelle de son territoire.

Ainsi environ 7 km de chemins desservant les prés de Vilaine ont été remis en état pour favoriser l'accès aux cyclistes. Pour ce projet, la communauté de communes a bénéficié d'une subvention de l'État.

La portion qui traverse notre territoire fait également partie du Vélo Voie Verte 42 qui relie Arzal au Mont-Saint-Michel. Afin que cette nouvelle structure de roulement se stabilise, la municipalité a pris un arrêté d'interdiction de circulation des véhicules à moteur valable pour toute la durée de l'hiver.

Par la suite, deux panneaux d'information sur le milieu naturel et le règlement de circulation seront installés à l'entrée des chemins. N'oublions pas cependant que leur vocation première est de

permettre aux propriétaires et aux agriculteurs d'accéder à leurs parcelles.



Défibrillateurs



Suite au décret n°2018-1186 du 19 décembre 2018 relatif aux défibrillateurs automatisés externes émanant du Ministère des solidarités et de la santé et à l'usage des établissements recevant du public (ERP), la municipalité a souhaité se mettre en conformité.

Pour cela, la municipalité a repensé l'acquisition et l'emplacement des défibrillateurs :

- **Complexe sportif** : à l'entrée principale
- **Centre bourg** (église, médiathèque, mairie et salle polyvalente) : préau d'entrée de la mairie

Un défibrillateur était déjà en place à la résidence des Tulipes.

Une formation à l'attention des élus, agents municipaux et responsables associatifs a été proposée le 17 novembre mais a dû être reportée à cause du confinement. Une prochaine date sera arrêtée en début d'année 2021 si les conditions sanitaires nous le permettent.

Essaim d'abeilles

Suite à la découverte d'un essaim d'abeilles dans le tronc d'un chêne rue des écoliers, à proximité de l'ALSH, la municipalité a contacté un apiculteur.

Monsieur Jean-Paul Le Dortz, retraité résidant à Baud et s'adonnant à l'apiculture pour son loisir, est intervenu le 26 août 2020. Il a extrait l'essaim pour l'emporter dans l'espoir de créer une nouvelle ruche.

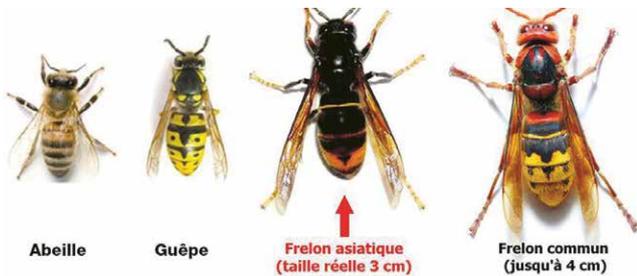
L'opération délicate, qui a duré environ six heures, avait pour objectif de préserver l'essaim et de supprimer les risques liés à la présence des frelons asiatiques friands de nos amies les abeilles.



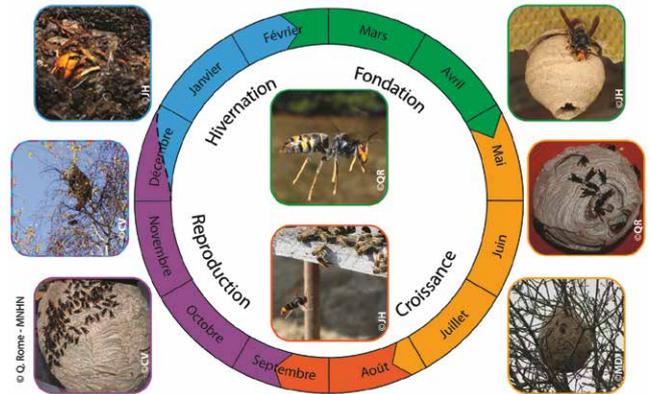
Nids de frelons asiatiques

Cette année, 23 nids de frelons asiatiques ont été recensés sur la commune de Saint-Dolay: quinze ont pu être détruits par la municipalité et 5 par un intervenant extérieur pour des raisons d'accessibilité.

Attention, si vous identifiez un nid suspect, n'intervenez surtout pas par vous-même, contactez la mairie qui prendra en charge sa destruction (entre juin et fin octobre).



Cette espèce invasive de frelons, d'origine asiatique (*Vespa velutina*) et détectée en France depuis 2006, est l'un des prédateurs d'abeilles. Lorsqu'un nid de frelons asiatiques n'est pas détruit il en produit quatre autres l'année suivante.



Lotissement des **Châtaigniers** à Saint-Dolay

Votre terrain à partir de **49,20 €** TTC le m²

9 TERRAINS de 384 m² à 583 m²

À deux pas du **centre-bourg** et des **écoles**

tél. **02 99 90 20 69**

SAINT-DOLAY - QUARTIER DES CHÂTAIGNIERS

A deux pas du centre-bourg, des équipements publics (écoles, médiathèque...), des commerces et associations, le **nouveau quartier des Châtaigniers** propose des terrains viabilisés, libres de constructeurs, dans un cadre naturel privilégié pour accueillir votre projet.

Idéalement orientés, ces terrains offrent toutes les qualités pour la construction de votre maison. Profitant d'une vue dégagée sur la campagne, d'une belle exposition sud des jardins, tout en préservant l'intimité de chacun, ces lots sont accessibles à partir de 49,20 € TTC le m² (exonération de la taxe communale d'aménagement, pas de frais d'agence).

Les cheminements piétons et espaces verts vous permettront de traverser le quartier dans un cadre agréable pour rejoindre le bourg et ses services, flâner au marché ou encore découvrir les chemins de randonnée situés à proximité.

Renseignez-vous auprès de la Mairie de Saint-Dolay au 02 99 90 20 69

Départ en retraite de Mme Solange Calofer, employée municipale

Madame Solange Calofer a pris sa retraite le 1^{er} septembre 2020: un pot de départ a été organisé en son honneur le 28 août.

Originnaire du Maine-et-Loire où elle a vécu jusqu'en 1974, elle s'est installée à Saint-Dolay avec son époux en 1983 et s'est dans un premier temps consacrée à l'éducation de ses quatre enfants.

Puis, recrutée à temps partiel par la Mairie de Saint-Dolay le 25 septembre 2000, elle s'est occupée de l'accompagnement des enfants au restaurant scolaire. Elle assurait également la gestion des locations de la salle polyvalente (remise des clés, états des lieux). Durant la même période, Solange a travaillé en tant qu'ASEM (agent spécialisé des écoles maternelles) à l'école Notre Dame - Jeanne d'Arc.

Le côté sympathique de son travail résidait dans le contact avec les enfants: les aider, les écouter, les consoler, les voir grandir et les rencontrer plus tard dans les rues du village, une fois qu'ils avaient quitté l'école. Elle regrette juste de ne pas avoir pu leur dire au revoir à cause de la crise sanitaire.



En ce début de retraite, Solange ne manque pas d'occupations : couture, cuisine, balades quand c'est possible et ses petits-enfants!

Commémoration du 11 novembre 2020



« Chaque 11 novembre, la Nation rend un hommage solennel à tous les morts pour la France, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui. Chaque année, nous rappelons leur nom. Chaque 11 novembre est un moment d'unité nationale et de cohésion autour de ceux qui donnent leur vie pour la France, de ceux qui la servent avec dévouement et courage. En ces instants, au souvenir des événements passés et aux prises avec les épreuves de notre temps, nous nous rappelons que c'est tout un peuple, uni et solidaire, qui fit la guerre, qui la supporta et en triompha. »

C'est devant une assemblée restreinte, mais avec recueillement et dignité, que M. le Maire a donné lecture du discours en hommage à tous les morts pour la France. Les gerbes de fleurs ont été déposées devant le monument aux morts de notre commune le mercredi 11 novembre 2020 à 11h en présence des élus Isabelle Sirlin, Jean-Pierre Hamon et Patricia Canaux, des représentants des associations de combattants, M. Jean-Claude Maillard pour l'UNC et M. Michel Denoual qui portait le drapeau du Souvenir Français.



CCAS - Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS est un établissement qui intervient dans les domaines de l'Aide Sociale légale et facultative ainsi que dans les Actions et Activités Sociales. Son rôle :

- L'écoute • La confidentialité • L'aide • L'information
- L'orientation • L'accompagnement • Le soutien

Les bénéficiaires : les familles en difficulté, les personnes handicapées, les enfants, adolescents et jeunes adultes, les

personnes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle et les personnes âgées.

Le CCAS aide les familles en difficulté financière : aide alimentaire, aide au paiement des factures. Pour toutes demandes de renseignements : 02 99 90 20 69. Isabelle SIRLIN, adjointe au CCAS, aux Affaires Sociales et à l'Emploi Formation, vous reçoit le jeudi de 9h30 à 11h à sa permanence et sur rendez-vous en semaine.

Médiathèque de Saint-Dolay

Marquée par deux confinements inédits, cette année 2020 aura été chaotique pour tous. La médiathèque de Saint-Dolay a fermé ses portes au public de nombreuses semaines au printemps et à l'automne, mais l'activité des bibliothécaires n'a pas cessé.

Un nouveau logiciel de gestion a été mis en place fin juillet, et après un long travail de remise en conformité informatique, il permettra très prochainement aux adhérents d'accéder à un catalogue en ligne opérationnel.

Les élèves des deux écoles ne pouvant être accueillis à la médiathèque, un système de prêt de documents a été mis en place à la rentrée sous forme de « drive ». Quelques rendez-vous de lectures pour les tout-petits et leurs assistantes maternelles ont pu avoir lieu et de jolis moments culturels ont malgré tout pu se faufiler dans cette étrange année en pointillé, en voici quelques extraits :

Du 5 au 29 février : Exposition "La revue dessinée"

L'actualité en bande dessinée : histoire et conception

En 2013, un petit groupe d'auteurs de bande dessinée décide de créer une revue d'information trimestrielle. Le principe est d'associer journalistes et dessinateurs pour raconter le monde actuel avec les outils de l'expression graphique. Aujourd'hui La Revue Dessinée est imprimée à 20000 exemplaires par numéro. Elle compte plus de 5000 abonnés et est distribuée partout dans le monde. Plus de 10% de ces abonnés sont des collectivités (bibliothèques, médiathèques et CDI), dont la médiathèque de Saint-Dolay !



Périodes de fermeture de la médiathèque

Des idées à partager

Pendant toute la période de confinement printanier, la rubrique « Des idées à partager » créée sur le site internet de la commune a proposé des liens vers des activités culturelles et de loisir gratuits pour toute la famille : films documentaires, visites virtuelles de musées, ateliers créatifs, jeux, musique, etc. Ce sont près de 70 propositions qui ont été sélectionnées sur le web et publiées quotidiennement par les bibliothécaires.

Dons de livres

Afin de permettre à chacun de patienter en lecture pendant les périodes de fermeture, des dons de livres sortis des rayonnages de la médiathèque ont été proposés régulièrement en extérieur du bâtiment, côté patio. Petits et grands ont pu, nous l'espérons, y trouver leur bonheur.



Du 5 au 30 septembre Exposition Paysages boisés

Photographies de Marc Roullaud,

Durant tout le mois de septembre, une étonnante collection d'images a été exposée sur les murs de la médiathèque. Marc Roullaud photographie la nature de très très près, au cœur des formes et des matières. Il nous offre ainsi une promenade poétique dans des mondes réinventés. Et l'on découvre combien les toutes petites choses donnent une place infinie à l'imaginaire !



Vendredi 18 septembre, Journées Européennes du Patrimoine

Concert-vidéo LA MAREUILLE

La Mareuille, ainsi nommait-on le fleuve Vilaine jusque dans les années 70. C'est aussi le titre d'une œuvre musicale et visuelle qui a réuni six artistes de talent, ce vendredi 18 septembre dans la salle polyvalente de Saint-Dolay, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine. L'un de ces artistes, Hervé Dréan, collecte depuis plus de 40 ans des chants traditionnels de Haute Bretagne. L'adaptation de ce patrimoine en concert-vidéo nous a offert un très beau moment de poésie qui a enchanté un public venu en nombre.

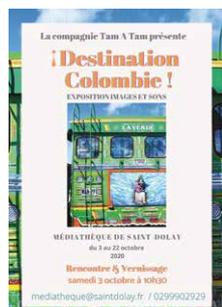


© La Mareuille

Du 3 au 22 octobre

! DESTINATION COLOMBIE !

Exposition images et sons proposée par la compagnie Tam A Tam
La compagnie Tam A Tam travaille avec des images et des sons. Dans ses différentes œuvres, elle propose un univers dans lequel le visiteur est invité à se laisser porter. Loin du reportage, cette belle exposition sonorisée a sollicité notre imaginaire et nous a invités à un voyage intérieur, Destination Colombie ! Une rencontre avec les artistes a eu lieu dans la matinée du 3 octobre, et le public a pu découvrir plus précisément le travail de « collectes » sonores. Le vernissage devait être agrémenté d'une dégustation de fruits et de cocktails aux couleurs sud-américaines, mais hélas, les conditions sanitaires n'étaient pas propices.



Samedi 17 octobre

Présentation de la saison culturelle du Forum

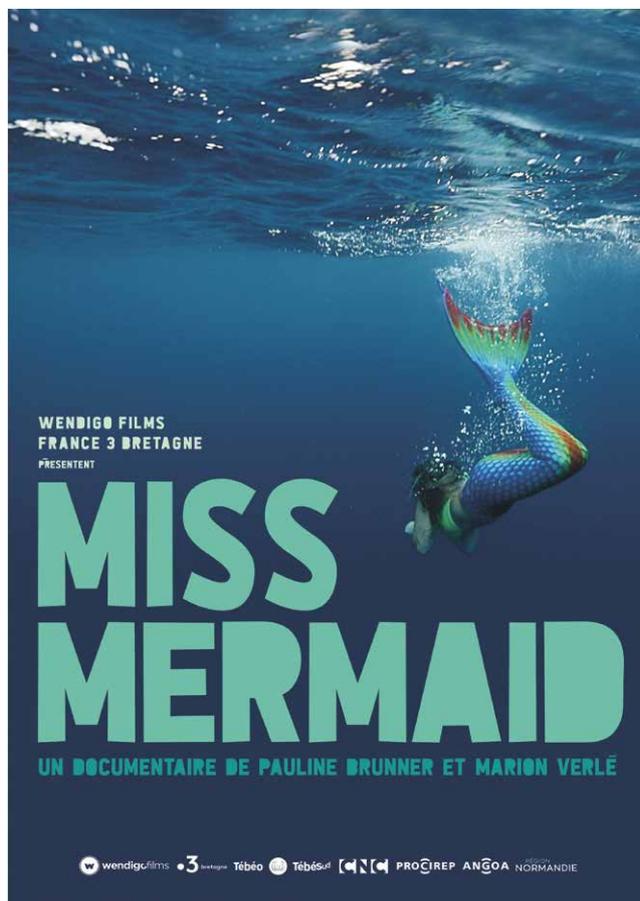
Samedi 17 octobre, la médiathèque a accueilli Monique Travers, directrice de la salle de spectacle Le Forum à Nivillac, pour une présentation de la programmation culturelle 2020/2021. De courts extraits de spectacles et concerts ont été diffusés. Cette présentation dynamique a permis au public de se rendre davantage compte de la richesse et de la variété de la programmation, et a pu susciter de multiples envies de découvertes.

De plus, Monique Travers a offert

quelques places de spectacle aux participants pour leur plus grand plaisir ! Nous espérons vivement que toutes ces représentations pourront être maintenues ces prochains mois.

Et puis les projets annulés dont nous souhaitons aussi parler, en soutien aux artistes

- Dans le cadre du Mois du Film Documentaire, la médiathèque a sélectionné le film Miss Mermaid de Pauline Brunner et Marion Verlé. L'histoire d'une jeune femme qui rêve d'être une sirène. Nous avons choisi de diffuser ce documentaire le 14 novembre et la projection devait être suivie d'une rencontre avec la monteuse du film, Mélanie Brun. Nous espérons pouvoir vous présenter cette chouette sirène en 2021.



- Samedi 5 décembre, lors d'une conférence-signature, Hervé Dréan devait venir nous parler de son nouveau livre « *Êtres fantastiques autour de La Roche-Bernard* ». Nous pourrions très certainement reporter ce rendez-vous !
- Samedi 12 décembre, la compagnie Rennaise *LES PLUS HAUTES EAUX CONNUES* était invitée à nous faire découvrir son spectacle « Mimo et Tuf, la chasse au Père Noël ». La pièce raconte l'histoire de deux clowns et agents secrets sollicités suite à la disparition du Père Noël, qui été vu pour la dernière fois dans un supermarché. Rythmée par des chansons, des chorégraphies, des séances de mime improvisées et des interactions avec le public, la chasse au Père Noël est une enquête rebondissante au cours de laquelle l'univers du supermarché est détourné par l'imaginaire des deux clowns. Nous espérons vivement pouvoir reporter cette programmation l'année prochaine.

Nous adressons nos chaleureuses pensées à tous les usagers de la médiathèque qui n'ont pas pu venir durant les longues périodes de fermeture, ainsi qu'à l'équipe des bénévoles que nous avons hâte de retrouver !

Les bibliothécaires,
Stéphanie et Véronique

Actualité associative

Atelier couture

La section couture de Saint-Dolay organise son atelier tous les mardis en journée ou demi-journée - hors vacances scolaires - sous l'œil bienveillant de notre animatrice couture depuis 29 ans, au 1^{er} étage de la médiathèque de Saint-Dolay.



Masques: L'atelier couture, rejoint par une équipe de bénévoles, a réalisé 4000 masques en tissus grâce à la mobilisation de généreux donateurs de fournitures, du soutien de la municipalité et des artisans-commerçants, pour répondre aux besoins des habitants face à la pandémie de COVID-19.

"Octobre rose": Nous sommes associés au challenge participatif *Octobre rose*, dans le but de soulager les maux de toutes les guerrières combattantes contre le cancer du sein en réalisant des cousins cœurs qui sont distribués dans tous les hôpitaux de France.

Notre souhait pour 2021: associer la Mairie de Saint-Dolay ainsi que les dolaysiennes et dolaysiens, couturières débutantes ou confirmées à ce mouvement.

Friperie 2020: Pour la deuxième année notre friperie a eu un réel succès. Cet événement devient un moment vivement attendu par les dolaysiennes et dolaysiens. Merci à tous pour cet élan de solidarité envers notre association, mais aussi à la municipalité, aux artisans et commerçants, aux associations pour leur soutien; merci aussi aux bénévoles pour leur engagement.



La prochaine Friperie aura lieu le 1^{er} week-end d'avril 2021.

Autres actualités: L'atelier couture est bien évidemment une force pour répondre aux besoins d'autres associations de la commune. Nous avons été sollicités par LE LOCAL, épicerie associative de Saint-Dolay, pour réaliser des sacs en tissu pour leurs ventes vrac: la réalisation est actuellement en cours.

Contact

Pour la saison d'octobre 2020 à juin 2021 auprès de Héloïse ESNAULT, présidente, au **06 79 67 42 73**
couture.saintdolay@outlook.fr

Badminton (ALAC)

La section badminton entame sa 4^e année d'existence. Elle a été créée pour ceux qui souhaitent avoir une activité physique sans les "obligations" des clubs avec licences puisque nous jouons au badminton pour notre loisir. Depuis sa création nous accueillons une dizaine d'adhérents chaque année.

Tous les niveaux sont les bienvenus, à partir de 16 ans: l'entraînement a lieu le jeudi de 19h à 21h au complexe sportif de Saint-Dolay.

Contact

Anaïs COCHARD, présidente: **06 64 31 43 95**
anaïs-cochard@laposte.net



Karaté Shito-Ryu Dolaysien

Après une saison 2019/2020 en demi-teinte à cause de la COVID-19, le KSD (Karaté Shito-Ryu Dolaysien) espère reprendre le chemin des tatamis avec plus de sérénité pour cette nouvelle saison.

N'ayant pu mettre en avant la nouvelle section Self-Défense du club de karaté en 2019, le club souhaite rebondir cette saison et retrouver un élan avec une nouvelle forme de pratique.

La Self-Défense est une pratique libre sans forcément de connaissances en amont de techniques de combat. La pratique et la maîtrise des techniques s'acquière au fil des entraînements. Pour cette rentrée 2020/2021 une douzaine de nouvelles recrues ont rejoint le Dojo, avec une majorité féminine ce qui est assez rare pour le souligner.

Le karaté reste à l'équilibre d'un point de vue des effectifs : plus de 65 licenciés auront rejoint le club d'ici fin octobre. La catégorie enfant reste le point fort du KSD et l'effectif féminin représente 37% du chiffre global du club, ce chiffre est en augmentation depuis quelques saisons.



Les projets 2020/2021

- Le KSD préparera les futurs candidats aux grades de ceinture noire 2^e, 3^e et 4^e Dan,
- Le club organisera son tournoi annuel le 25 avril 2021 au complexe sportif. La fin de saison se clôturera le 19 juin par le passage de grade des plus jeunes et une soirée de convivialité.

Contact

Jean-Pierre HAMON : 06 11 26 17 13
hamonjean-pierre@neuf.fr

Yoga pour tous



L'association "Yoga pour tous" vous propose des cours de yoga, le mardi à 18h à la salle de convivialité (salle des sports) et le jeudi à 9h15 à la salle de la médiathèque.

Ces cours s'adressent à tous, débutants et confirmés, hommes et femmes, jeunes et plus âgés. Ils sont dispensés par Pascal NICOL, professeur de yoga. Ils sont composés d'étirements, d'exercices de respiration et de relaxation.

Pour tous renseignements

Dominique KEROYANT
02 99 90 27 31 ou 06 75 68 76 79
famillekeroyant@orange.fr



Dance Feeling

L'association Dance Feeling propose à la fois des cours de danses en ligne ou en couple sur musique country (traditionnelle ou plus moderne) mais aussi des temps conviviaux entre adhérents et une vraie vie associative.

L'apprentissage des danses se réalise sur 2 niveaux : débutants/novices et intermédiaires/avancés. Les cours ont lieu tous les jeudis à la salle polyvalente de Saint-Dolay. Vous pouvez bénéficier de deux séances d'essai gratuites, alors n'hésitez pas à nous rejoindre !

Le bal country prévu le 5 décembre 2020 a dû être annulé en raison de la crise sanitaire.



Contact

Sabrina FOUCHET, présidente
36 rue des Jonquilles - 56350 Saint-Jean-de-la-Poterie
02 99 71 24 09 ou 06 88 54 96 39
sabrina.fouchet04@orange.fr

Association Loisirs Danse

L'association Loisirs Danse propose des cours Modern-Jazz pour les enfants dès 4 ans et pour les adultes.



Cette année sont inscrits 97 élèves répartis sur 8 heures de cours qui ont lieu le mardi et vendredi soir. Les effectifs restent stables avec une augmentation du nombre d'adultes (10). Les cours de Loisirs Danse ont débuté dans la nouvelle salle au complexe sportif réhabilité en novembre 2019.

Johana Pasco, professeure de danse agréée, dispense depuis 5 ans des cours de qualité avec une grande liberté d'expression, inspirée par la danse classique, moderne et jazz. Devenue salariée de l'association en 2018, Johana s'investit et propose des galas qui mettent en valeur le travail réalisé au fil des années. 2020 restera marquée par la crise sanitaire et l'absence de gala. Pendant cette période, des cours en live via les réseaux sociaux ainsi que des



vidéos envoyées par mails ont été proposés aux élèves pour ne pas perdre le lien. Les adhérents ont pu se retrouver en extérieur le lundi 29 juin pour le goûter traditionnel de clôture de cette saison particulière.

Pour la reprise des cours, l'association Loisirs Danse a offert à chacun de ses élèves un « tote bag » (un sac en tissu) et une gourde aux couleurs de l'association. Elle organisera sa tombola annuelle de Pâques: les élèves vous solliciteront pour gagner un bel œuf du chocolatier GAËL à Redon et Muzillac. Le loto prévu le 8 novembre 2020 a été annulé suite aux difficultés d'organisation liées à l'actualité sanitaire.

Le bureau travaille déjà sur le prochain spectacle qui aura lieu le dimanche 13 juin 2021 au Forum de Nivillac.

Pour tous renseignements

David au **06 83 84 76 79**
associationloisirsdanse@yahoo.fr

<https://www.facebook.com/Association-Loisirs-Danse-110599954046893/>



Le Rond Mitao

Le Rond Mitao a repris ses activités le 4 novembre 2020.

L'atelier se déroule le mercredi à la salle polyvalente de 19h à 20h pour les initiés (2 années d'atelier ou pratique de la danse) et de 20h à 21h pour les débutants.

L'association a organisé un fest-deiz le 10 novembre 2019 animé par An Amaturien (groupe local), Asteure (groupe de Penthièvre) celui étant précédé par une initiation aux danses du Pays de Retz.

En février 2020, le demi-trimestre s'est terminé par un mini fest-noz animé par nos musiciens, suivi d'une dégustation de crêpes pour clôturer la soirée.

Pour tous renseignements

Françoise GERVAUD, présidente **02 99 90 24 04**
Jean-Michel GREVET **02 99 90 21 01**



Les copains du Piège



Si « Le Piège à Çons » est un lieu privé, situé à Maisonneuve en Saint-Dolay, l'association « Les copains du Piège » a pour but de le faire vivre par la promotion de toute forme d'expression artistique, l'organisation d'événements culturels et la mise en valeur de talents inconnus.

Ainsi, au rythme approximatif d'une fois par mois, des musiciens, conteurs, danseurs s'y produisent ; des peintres, photographes, sculpteurs y exposent leurs œuvres ; des passionnés viennent y parler de ce qui les intéresse.

Ce sont le plus souvent des professionnels mais ceux qui ne vivent pas de leur art ont aussi leur place. Parmi les artistes reçus en 2020 : Bogside trio, Soig Sibérial, Babel Canto, Ormuz...

Les spectacles et expositions sont ouverts à tous moyennant une cotisation annuelle de 5€. Les entrées sont libres, la participation laissée à l'appréciation de chacun, selon ses moyens. Elle permet de rémunérer les intervenants pour qui le chapeau fait le tour de l'assistance en début ou en fin de prestation.

Le maître mot du lieu est la convivialité. Le principe étant que ceux qui veulent prolonger les soirées apportent de quoi partager, liquide ou solide.

Le Piège à çons est aussi un lieu de résidence, qui, sur un ou plusieurs jours, permet de construire un spectacle ou d'affiner un concert. Il s'y déroule également des stages pendant lesquels on peut apprendre diverses techniques (le coulage de bronze par exemple).



Pour 2021, deux soirées sont d'ores et déjà programmées :

- Des contes avec Monique Répécaud le **23 janvier**
- Chanson française (G. Brassens, M. Le forestier) avec Loïc Roullier le **13 mars**.

Pour tous renseignements

<http://www.piege-a-sons.org/>
le-piege-a-sons@orange.fr

Le Dworking

Le Dworking a ouvert ses portes en août dernier dans le centre-bourg de Saint-Dolay. C'est un espace de travail partagé de 45 m² où vous pouvez venir à la journée ou à la demi-journée que vous soyez indépendant, en télétravail ou que vous ayez juste besoin d'un espace pour travailler quelle que soit votre activité. Un bureau, une connexion internet et un bon café sont à votre disposition.

L'association souhaite également proposer des animations régulières. Cela a débuté en octobre avec un atelier parents-enfants pour apprendre l'informatique et le codage sans ordinateur. Les Dolaysiennes et Dolaysiens seront invités à venir participer à d'autres rendez-vous tout au long de l'année.

Pour plus d'informations

<https://www.facebook.com/ledworking/>



Marché à la ferme



Depuis maintenant plus de 8 ans, le Marché à la Ferme de Bodelneuf vous accueille tous les mercredis de 17h à 19h. Avec ses producteurs dolaysiens et des environs il vous propose :

- Crêpes et Galettes de La Fourchette Vagabonde (La Noé Vallio - Saint-Dolay)
- Bio - Pains paysans et galettes de blé noir fermières de La Ferme du Meunier (Saint-Dolay)
- Bio - Épicerie fine à partir de produits végétaux de l'Oasis La Coudraie (Saint-Dolay)
- Pâtisseries et viennoiseries du Panda Bleu (Saint-Dolay)
- Bio - Légumes de la Ferme de Bechepaille (Nivillac)
- Bio - Fromage de Brebis de la Ferme de Keroussat (Nivillac)
- Miel des Abeilles d'Avril (Nivillac)
- Bio - Œufs de La Ferme du Goulet (Rieux)
- Bio - Pommes des Jardins de Brière (Missillac)
- Savons et shampooing artisanaux de Mamz'LBulle (Le Dresny)
- Bio - Cidres et Vinaigre de Maxime Jouadé (Langon)
- Bio - Fruits d'Andalousie de l'Agrome à plumes (Nantes et Espagne)

Le mercredi 19 février 2020, l'association du marché à la ferme a offert un dernier atelier sur le thème du Zéro Déchet (il y en avait déjà eu 3 en 2019). L'intervention d'Amélie Brault, de l'Association Terre Agir Pour la Planète, a permis aux clients du marché de découvrir la démarche Zéro Déchet, mais aussi de fabriquer des sacs en tissus réutilisables à partir de T-shirt de récupération. Ces sacs, utiles pour les achats de légumes et fruits, limitent la consommation de sacs en papier kraft.

Malgré la survenue du COVID-19 le marché a pu être maintenu par Arrêté Préfectoral, ce qui a fait du Marché à la Ferme de Saint-Dolay l'un des rares marchés morbihannais à pouvoir poursuivre son activité lors des 3 premières semaines du COVID ! Les mesures imposées par la Préfecture pour sécuriser la population ont en effet pu y être mises en place rapidement : parking de 300 m², stands espacés de 4,50 m, sens de circulation, masques, gel hydro-alcoolique, pas de libre-service, etc. L'Association du Marché à la Ferme

remercie chaleureusement M. Joël Bourrigaud qui en sa qualité de Maire a fait le lien avec la Préfecture pour l'obtention de cet Arrêté Préfectoral, ainsi que Patricia Saugoux pour les masques cousus et offerts à l'Association du Marché et enfin tous les bénévoles qui se sont relayés pour mettre en place les sens de circulation.

En revanche, la Festive prévue en juin 2020 avec un conte animé par Christiane Midawa-Vittard a été reportée en raison du COVID-19, elle aura lieu lors de la Festive du 8 septembre 2021.

Le 23 septembre 2020, un atelier Paille Tressée animé par Patricia Saugoux a permis à plus de 15 personnes d'apprendre à tresser le jonc et la paille pour en faire des hochets ou des tressages décoratifs.



Enfin, comme à son habitude, l'Association du Marché à la Ferme a organisé les 16 et 23 décembre 2020 un marché de Noël avec des artisans locaux : Poterie de chez Pot En Ciel, Petite Maroquinerie de Loïc Boistel et Morgane Briend, Objets en bois tournés et Abats jours artisanaux en courge de Yann Migne et Violette Pare, Pépinière d'Arbres Fruitières d'Eliza Curot Léon, etc. L'occasion de clore l'année en toute convivialité autour d'un vin chaud.

Rendez-vous le mercredi 24 mars 2021 : le Marché fête le Printemps ! Au programme une animation sur le filage de la laine, pour célébrer les mises-bas des brebis et donc le retour du fromage, ainsi qu'une lecture poétique avec Odile Seveno, autrice dolaysienne. Et tous les mercredis pour le marché à la ferme, de 17h à 19h !

Adresse

Marché à la ferme le mercredi de **17h à 19h** :

GAEC La Ferme du Meunier
Bodelneuf - 56130 SAINT-DOLAY

Contact

02 99 90 29 24
contact@lafermedumeunier.net
www.lafermedumeunier.net

Le Local, épicerie associative



Comment s'est créée votre association ?

L'inauguration de l'épicerie, le 12 septembre 2020, vient conclure le projet de dolaysiens, d'horizons complémentaires, motivés et initiateurs de la création d'un commerce alimentaire de proximité. **Ils privilégient en priorité des produits locaux et/ou bio de qualité**, avec des critères précis sur le choix des producteurs comme les pratiques culturales mises en place, la qualité des produits transformés, leur proximité.

Comment fonctionne l'épicerie ?

Elle repose sur le bénévolat. Chacune et chacun des bénévoles fait un don de temps, pour commander et recevoir la marchandise, étiqueter, ranger, accueillir, et vendre. **La vente se fait sur des prix élaborés à partir d'une marge faible.** Une adhésion est obligatoire, à prix libre, vous pouvez accéder aux produits toute l'année. Vous pouvez aussi devenir membre actif et vous associer au développement du projet. C'est une nécessité pour assurer le succès et la pérennité de l'épicerie associative.

Quel est le statut de l'épicerie associative ?

C'est un statut de type loi 1901 à but non lucratif (il n'y a pas de redistribution des bénéfiques), avec une gestion collégiale et l'obligation d'une assemblée générale annuelle. Les ressources annuelles de l'association se composent de dons, des adhésions de ses membres, de subventions qui lui sont accordées, des recettes de ses activités.

Que trouve-t-on dans l'épicerie ?

On y trouve **tous les produits d'une épicerie** : fruits et légumes selon la saison, viandes, fromages, yaourts, pain bio, produits secs, vin, bière, cidre, café, thé, confiture, produits d'entretien et même des idées cadeaux créés et fabriqués par des artisans locaux, etc.

Votre bilan après 2 mois d'activité ?

Pour 4 demi-journées d'ouverture/semaine, une **centaine d'heures** de valeur travail valorisées parmi plus de **60 bénévoles**, **350 adhérents** et les habitants satisfaits de l'accueil et de la qualité des produits en rayon. Vous pouvez même y prendre un café ou un thé. L'épicerie est avant tout un espace accueillant, convivial et d'échanges.

Autour d'objectifs précis ?

- **Promouvoir des produits locaux.**
- **Établir un lien le plus direct possible** entre les producteurs et les consommateurs et permettre de personnaliser ses achats.
- **Favoriser les liens sociaux** dans la commune et apporter un service de proximité pour les personnes ayant une mobilité réduite.
- **Fixer le prix de vente des produits au plus juste** pour assurer la pérennité du projet. Les bénéfices sont réinvestis dans le fonctionnement (loyer, électricité, téléphone, internet, chambre froide, armoire réfrigérée, caisse enregistreuse, ordinateur, papeterie, rayonnage, communication et animations diverses).
- **Renforcer la dynamique** économique de Saint-Dolay.

Nous voulons développer la fréquentation de l'épicerie, créer des événements mensuels et participer à l'animation du centre bourg. Un souhait très fort évoqué, l'épicerie est associative et nous voulons qu'elle soit également **sociale et solidaire pour permettre à tout le monde de venir y faire ses achats alimentaires.**

Autre possibilité, un service civique ou une mission d'insertion ? L'épicerie, un lieu incontournable sur la commune où toutes nouvelles énergies de dolaysiennes et dolaysiens prêts à s'y impliquer sont les bienvenues. Ce modèle économique innovant doit être soutenu, quand les commerces se font rares ou ferment dans beaucoup de communes rurales. Les idées ne manquent pas, ambitieuses parfois, mais réalistes.

Contact et horaires d'ouverture

L'épicerie est ouverte, 8 place de l'église :
vendredi 15h à 19h / **samedi** 9h à 13h
lundi 15h à 19h / **mardi** 9h à 13h

Contact pour informations, commandes, dons, adhésions ou autres :

@ epiceriesaintdolay-asso@mailo.com

  **Le Local, épicerie associative**



Arbre Phoenix



L'association « L'Arbre Phoenix » a été créée pour porter des projets en lien avec l'environnement sur le territoire du Morbihan. Dans ce cadre, L'Arbre Phoenix développe un jardin partagé sur la commune de Saint-Dolay. La mairie a mis à notre disposition un terrain dans le lotissement des Châtaigniers, proche de l'école Notre-Dame Jeanne d'Arc, d'environ 500 m². Il y a donc de la place pour ceux qui désirent jardiner ensemble.



L'association recherche :

- des bénévoles intéressés et motivés par ce projet.
- des planches en bon état et sans peinture pour fabriquer un maximum de carrés potagers

Le thème de la première saison était tourné vers la confection d'un jardin en forme de mandala, une fleur à 8 pétales, chaque pétale permettant d'expérimenter une culture à chaque saison et d'effectuer une rotation des cultures. Nous souhaiterions implanter d'autres types de jardins avec différents carrés potagers.

Le temps de chacun est parfois court pour jardiner et les adventices poussent vite. Ces carrés nous permettraient de rendre ce jardin plus beau, plus plaisant pour les promeneurs.

[Partageons nos connaissances, venez nous rejoindre !](#)

Contact

Patrice Bernier - **06 87 36 31 57** - arbrephoenix@free.fr
Logo créé par Cécilia BERNIER, Artiste enlumineur

Saint-Dolay Histoire et Patrimoine

Le 20 octobre 2020, l'Assemblée Générale constitutive a validé les statuts de l'association « Saint-Dolay Histoire et Patrimoine » et a mis en place un règlement intérieur pour le fonctionnement de celle-ci.

Les membres du bureau furent élus à l'unanimité des 26 participants à cette première Assemblée Générale.

Le bureau est composé de Joël Bourrigaud, président ; Jean-Michel Chenet, vice-président ; Jean-Marc Duret, secrétaire ; André Le Reste, secrétaire adjoint ; Patricia Canaux, trésorière ; Joseph Mahé, trésorier adjoint et de deux membres Hervé Lecanu et Patrick Gaulupeau.

L'objet de l'association

L'association a pour objet de promouvoir l'histoire et la sauvegarde du patrimoine Dolaysien en lien avec la commune de Saint-Dolay et différents partenaires intéressés.

Elle pourra mettre en œuvre toute action dont le but est la sauvegarde, la préservation ou la mise en valeur de ce patrimoine ainsi que l'organisation de manifestations susceptibles de la faire connaître ou contribuer à la réalisation de celle-ci. Elle aura aussi la possibilité d'apporter sa contribution à des projets de cette nature.

Les projets immédiats sont

- Le remplacement du beffroi (structure en bois pour supporter les 4 cloches de l'église Immaculée conception de Saint-Dolay), ainsi que la fabrication de deux nouvelles cloches en remplacement des cloches nommées « Thérèse de l'enfant-Jésus » qui donne le « sol » et qui pèse 467 kg, puis « Bernadette » qui donne la note du si-bémol de 253 kg.

Le rôle de l'association est d'accompagner la mairie qui portera le projet financier et l'association sera chargée de la communication et des relations avec la « Fondation du Patrimoine Breton » qui organisera la collecte des souscriptions volontaires des Dolaysiens. L'objectif est de récolter plus de 50 dons et 3000€ dont les donateurs bénéficieront de reçu fiscal. Si cet objectif est atteint la fondation du patrimoine abondera au minimum la même somme. Je rappelle que le devis est d'environ 55000€ HT pour des travaux en 2021. Nous vous tiendrons informés dès que les bons de souscription seront disponibles.

- La remise en état du pressoir de la BEURNAIS qui sera un projet pour 2022 afin de solliciter les subventions auprès des financeurs habituels ; sans oublier que nous solliciterons les bienfaiteurs pour cette rénovation et sa mise en service si son état le permet (c'est notre objectif et nous comptons sur les bonnes volontés et anciens professionnels).

Enfin, l'année 2020 était si particulière que les projets furent retardés et que nous réunirons les membres de l'association au début de l'année 2021.

N'hésitez pas à nous rejoindre, car la cotisation est fixée à 10€ par an et nos projets ne manquent pas. Nous aurons besoin de toutes les énergies et connaissances des Dolaysiens pour rassembler, photos et cartes postales anciennes, ainsi que de vieux objets et outils d'autrefois. Merci d'avance.

Le président, Joël Bourrigaud



Association Communale de Chasse Agréée (ACCA)



Pour assurer une bonne gestion cynégétique, l'association communale de chasse agréée de Saint-Dolay regroupe une grande partie des territoires (3000ha environ). La gestion des espèces sauvages nécessite un espace adapté à leur domaine vital. Pour favoriser le développement de la petite faune sauvage, chaque ACCA doit mettre au moins 10% de son territoire en réserve de chasse et de faune sauvage. L'ACCA s'adapte constamment : c'est une structure vivante (la plus vieille de la commune) composée d'hommes et d'une femme à l'écoute des personnes (88 adhérents à ce jour).

À l'heure de la transition écologique il est bon de rappeler que les chasseurs sont les acteurs indissociables, des artisans de cette biodiversité par leurs actions de préservation ou de restauration de certains habitats et par leur rôle de sentinelle de la nature en veillant au contrôle sanitaire de la faune sauvage. Ils mènent ainsi des analyses sur certaines maladies animales transmissibles à l'homme (tularémie chez le lièvre, l'échinococcose chez le renard) ou transmissible aux autres animaux (grippe aviaire, peste porcine africaine). De plus, ils s'inscrivent dans les attentes de la société en matière de sécurité ou matière d'hygiène. En matière

de sécurité, ils mettent des gilets fluorescents pour être vu, ils informent par des panneaux de la chasse en cours. Ils donnent des consignes de sécurité de plus en plus strictes à chaque battue. Les responsables suivent des formations sur l'organisation et la sécurité lors des battues. La loi du 23 Juillet 2019 prévoit désormais que chaque chasseur effectue tous les dix ans une formation sécurité. En matière d'hygiène, ils se dotent de locaux de découpe et de conservation de la venaison aux normes sanitaires nécessaires. Ils ont accès, via les collectivités, aux bacs d'équarrissage ou congélateurs pour évacuer les cadavres d'animaux (projet en cours de réflexion, avec la municipalité).

Enfin il ne faut pas oublier les services rendus à la collectivité par les chasseurs en ce qui concerne la régulation des sangliers ou bien celle des espèces susceptibles d'occasionner des dommages aux cultures agricoles et aux particuliers. La chasse, terre de partage : les chasseurs savent qu'ils peuvent rencontrer à tout moment d'autres usagers de la nature (randonneurs, ramasseurs de champignons, etc), c'est pourquoi ils s'imposent des vêtements fluorescents visibles de loin. Ils sont heureux de les renseigner sur l'organisation de leur chasse ou sur leur pratique. Dans la nature n'hésitez pas à vous signaler et à dialoguer avec les chasseurs.

Contact

Alain GUIHARD, président - alain.guihard@wanadoo.fr - 06 82 31 47 59
12 rue de la Garenne - 56130 Saint-Dolay

Syndicat Local FDSEA

Il y a 22 exploitations agricoles sur la commune de Saint-Dolay qui emploient plus de 40 actifs exploitants et salariés. La production agricole est réalisée par des exploitations de bovins laits et viande en majorité ainsi que par quelques élevages de volailles, de porcs et d'ovins. La forte proportion d'élevages permet le maintien d'un bocage important sur la commune. Beaucoup d'exploitations ont des surfaces dans les marais de Vilaine. Cette zone Natura 2000 est essentiellement fauchée au mois de juin et plus secondairement pâturée. La mise en place de mesures agri-environnementales depuis plus de 30 ans sur ces prés a permis le maintien d'une biodiversité importante. Cette zone agricole est très appréciée des randonneurs. Plus récemment des mesures agri-environnementales et climatiques ont été mises en place par les agriculteurs de Saint-Dolay. Les agriculteurs qui les souscrivent s'engagent à maintenir plus de 65% de leur surface en herbe et à réduire la fréquence des traitements phytopharmaceutiques. Dans un souci de répondre aux attentes sociétales également certains agriculteurs sont entrés dans une démarche de production de lait en filière sans OGM ; filière dans laquelle le soja américain est proscrit. Dans le même cadre, des producteurs de viande ont intégré la filière Oméga 3 en finissant leurs bovins à l'herbe.

Par ailleurs, depuis plusieurs années les agriculteurs de la commune se soucient du recyclage des déchets agricoles ; c'est pourquoi des campagnes de récupération des bâches agricoles, des ficelles, des big-bags et des bidons sont organisées afin de les recycler en plastique de jardinerie et sacs poubelle. Une campagne

de recyclage des pneus va voir le jour en 2021. les agriculteurs intéressés peuvent s'inscrire auprès de la FDSEA ou de la FDCUMA du Morbihan. Concernant la production d'énergie, des installations photovoltaïques sont en place dans plusieurs fermes. La production d'énergie solaire pourrait se développer sur les toitures des bâtiments agricoles dans les années qui viennent à travers le PCAET intercommunal (Plan Climat Air Energie Territorial).

Enfin, conscients de l'importance de maintenir des commerces sur la commune, nous nous sommes mobilisés cette année pour maintenir ouvert le magasin Terrena. Il est désormais ouvert à tous, le matin, du mardi au samedi.

En conclusion, l'objectif de ces quelques lignes est de rappeler que les agriculteurs de la commune sont des acteurs économiques engagés dans des démarches visant à trouver un équilibre entre les attentes sociétales, leur activité de production et l'aménagement et l'entretien du territoire.

Contact

dominique.balac@wanadoo.fr
Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles du Morbihan - <https://www.fdsea56.fr>
Fédération des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole du Morbihan - <http://www.morbihan.cuma.fr>

Union Nationale des Combattants (UNC)



La section des Anciens combattants de Saint-Dolay et Théhillac est affiliée à l'Union Nationale des Combattants créée le 11 décembre 1918 dès la fin des combats. La Section regroupe 49 adhérents dont 4 de Théhillac. Après la disparition de nos anciens ayant participé au dernier conflit mondial, les anciens combattants d'AFN et des Opérations Extérieures (OPEX) ainsi que les veuves d'anciens combattants participent à la sauvegarde de la mémoire des anciens qui se sont battus pour la défense des valeurs qui ont fait la grandeur et la gloire de la France. Les « Soldats de France » nous rejoignent maintenant afin d'affirmer les valeurs patriotiques qui sont les nôtres et de constituer la relève des anciens combattants d'Afrique du Nord.

Vous toutes et tous qui avez porté l'uniforme pour la défense de la France ou au service de la France lors du service national ou de votre engagement dans les forces de sécurité intérieure (police, gendarmerie, pompiers) vous pouvez nous rejoindre. Il en est de même pour nos élus et les membres des différentes associa-

tions qui viennent en aide à leurs compatriotes (Ordres de Malte, Croix rouge, etc). L'année 2020 a été marquée par la pandémie du Covid-19. Les différentes manifestations prévues n'ont pu avoir lieu: une cérémonie du 8 mai à minima, une annulation de notre loto annuel, l'assemblée générale de notre fédération a été reportée au 17 septembre. La délégation de notre association à Pontivy a été remarquée car nous y étions présents au nombre de 22. Ce déplacement par co-voiturage a permis de se retrouver autour du banquet d'honneur qui a suivi cette assemblée.

Nous espérons tous des jours meilleurs afin que nos activités reprennent. Nous avons une pensée pour ceux qui nous ont quittés cette année. Le conseil d'administration et les adhérents de l'association UNC de Saint-Dolay et Théhillac restent à votre disposition pour tout renseignement.

Nous vous souhaitons une bonne fin d'année.

Contact

Jean-Claude MAILLARD - jeanclaudemaillard457@gmail.com
Président de l'association de Saint-Dolay/Théhillac et Trésorier départemental de l'UNC 56
Louis BOMPOIL, *Vice-président*
Alain BRISSON, *Trésorier*
André BERNARDI, *Secrétaire et Porte-drapeau*
Jean BUSSON, *Porte-drapeau*

Souvenir Français

L'association nationale de Mémoire, reconnue d'utilité publique le 1^{er} février 1906, distincte des anciens combattants, est ouverte à tous.

Le comité d'Allaire-La Roche-Bernard (70 membres) fait partie de la délégation Morbihan (1200 membres) une des 91 délégations de l'association nationale du Souvenir Français dont la vocation et les objectifs se déclinent en trois mots: **Mémoire, Entretien, transmission, en toute neutralité politique et confessionnelle.**

Dans le cadre mémoriel, maintenir et préserver le souvenir de tous ceux qui sont morts pour la France dans les différents conflits (14-18, 39-45, Indochine, Algérie, opérations extérieures, etc) en collaboration avec les associations d'anciens combattants, par l'organisation ou le maintien et surtout la présence aux cérémonies commémoratives locales, départementales, nationales.

Localement, le Souvenir Français assure l'entretien —en accord et avec les communes— des stèles, monuments et tombes des « Morts pour la France » militaires et civils. Actuellement notre comité continue le recensement des tombes des morts pour la France, sur les communes du secteur. Ce travail est réalisé en collaboration avec les municipalités.

Transmettre aux jeunes! Une mission importante, qui se concrétise au travers du concours scolaire pour les écoles primaires.

Plusieurs écoles de notre secteur ont participé, une participation récompensée par une sortie mémorielle d'une journée pour toutes les classes inscrites. Le Souvenir Français propose, depuis 2008, que les jeunes enfants soient associés aux cérémonies commémoratives en y allumant une bougie, véritable flamme de l'espoir, les préparant à prendre demain, le relais du Souvenir.

En 2020 nos actions ont été compromises et limitées: concours engagé mais arrêté en mars lors du confinement, participation minimum aux cérémonies commémoratives, notre quête annuelle arrêtée aussi par le re-confinement. Mais le concours scolaire est relancé pour 2021, souhaitons aux classes inscrites bonnes réussites!

Le comité vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2021

Pour tous renseignements

Le Comité d'ALLAIRE - LA ROCHE-BERNARD
M. DENOUAL Michel, président au **06 68 77 34 31**
M^{me} DUVAL Annie, vice-présidente au **06 42 50 80 91**
M. ARRIBAUD William, trésorier au **06 07 19 37 12**
M^{me} ADJANOHOON Claudie, responsable du concours scolaire au **06 99 16 59 97**

Maison de La Beurnais

La commune de Saint-Dolay est composée d'un riche patrimoine, qu'il soit bâti, naturel ou culturel. Dans le grand village de Burin, au lieu-dit la Beurnais, se trouve une maison qui a fêté ses 400 ans le 26 mai 2020. Cette maison fut acquise par la communauté de communes de la Roche-Bernard en 2005, puis devenue la propriété de la communauté de communes Arc Sud Bretagne le 1^{er} janvier 2011 lors de la fusion.



Selon les recherches effectuées par le jeune Dany Calofer, Dolaysien, en 1989 et qui en a fait une publication en monographie imprimée de 76 pages en 1990, la maison de la Beurnais fut construite le 26 mai 1620.

Cette très belle demeure en granit fut édifée par Messire Étienne NOBLET, prêtre de la commune de Saint-Dolay pendant 44 ans et qui desservait la frairie de Sainte-Anne.

Pour les plus anciens Dolaysiens, cette maison fut habitée par Jean Guillemain, dernier propriétaire. Après son décès en novembre 2002, la communauté de communes de La Roche-Bernard avec l'accord de la mairie et des riverains s'est portée acquéreur afin de conserver cette jolie bâtisse et y installer des artisans d'arts. À ce jour, cette maison qui doit être une des plus anciennes maisons du village de Burin, est mise en location par la communauté de communes.

Sur cette même propriété, un pressoir à double vis ou double étreintes fut construit par ce même Étienne NOBLET, prêtre devenu vigneron! (il fallait bien produire son vin de messe).

Sur la plaque, façade ouest, on peut lire:

« *stat in medio virtus FPM E NOBLET P le 26 MAY 1620* »

Traduction du latin: « *la vertu se tient dans le juste milieu* »



Le Comité des fêtes de Burin

Le show de cette année 2020, initialement prévu le 31 mai, a été annulé en raison de la pandémie due à la Covid-19. Nous projetons d'organiser un show nautique sur l'étang de Kernevy le **dimanche 23 mai 2021**.

Au programme

- Manches d'aéroglistes avec la présence de champions d'Europe,
- Baptêmes sur aéroglistes,
- Chants marins avec la chorale des Bateliers de Célac de Questembert,
- Exposition de matériel militaire, résistants en tenue avec la participation de l'association de reconstitution du Camp de la Nouette de Saint-Marcel,
- Sur le terrain: restauration, jeux pour les enfants, etc.

Et à partir de 21h: bal populaire et Spectacle Pyrotechnique

Cette manifestation ne pourra se dérouler que si les consignes sanitaires le permettent.



Contact

Robert PERAIS
06 15 47 74 09
robert.perais@sfr.fr



École Arc-en-Ciel

L'ouverture d'une sixième classe



Cette rentrée 2020 a été marquée par l'ouverture d'une sixième classe pour accueillir dans les meilleures conditions possibles les 150 élèves de l'école Arc-en-Ciel ! L'équipe pédagogique a grandi : Lucile Chérel en classe de TPS PS MS avec Adeline Hillaireau (ATSEM), directrice par intérim (déchargée le mardi par Thomas Duchemin), Julie Wilhelem qui assure le congé maternité d'Amélie Lehebelen classe de TPS PS MS avec Vanessa Régent (ATSEM), Julie Deloecker en classe de GS-CP avec Charlotte Averty (ATSEM, le matin), Gaëlle Queffelec en classe de CP-CE1, Cécile Couprie en classe de CE2-CM1 et Léa Baronnat en classe de CM1-CM2 qui assure le remplacement de Laureen Préault, directrice. Manon Langlois et Sylvie Gombaud (AESH) accompagnent des élèves en situation de handicap.

Sensibilisation à la flore locale avec Ar Tizan

Parce que cette année encore nous avons décidé d'installer durablement chez les élèves une culture du respect de la nature et de sa diversité nous allons proposer tout au long de l'année des activités en lien avec cette thématique.

Pour cela, nous avons la chance de collaborer depuis l'année dernière avec l'association Ar Tizan (basée à Muzillac). Avec Adeline, la responsable de cette association, nous avons choisi et sélectionné des ateliers adaptés à tous les élèves de l'école.

Début mars 2020, l'ensemble des élèves d'élémentaire a contribué à l'aménagement de la cour lors de l'intervention d'Adeline de l'association Ar Tizan.

L'après-midi a commencé par un temps en classe, où l'intervenante a expliqué comment tresser l'osier à la verticale ou à l'horizontale pour faire des clôtures.

Puis dans la cour, les élèves devaient tenir l'osier par le bas pour le planter, glisser le bambou et l'osier mort en intérieur et en extérieur. Afin de bien attacher l'osier, ils devaient faire des nœuds

avec du raffia. Pour finir la terre a été tassée et les petits jardiniers ont arrosé et paillé le pied des plantations.



Cette année, de nouveaux ateliers seront proposés :

- Les classes de TPS-PS-MS travailleront principalement autour des thématiques du cycle des plantes, en lien avec des activités dans le potager.
- Les GS-CP-CE1 vont aborder les notions de multiplication des plantes, le bouturage, le marcottage, les semis, toujours en lien avec des activités dans le potager.
- Les CE2-CM1 poursuivront les activités débutées l'an dernier avec les constructions de cabanes en osier vivant.
- Les CM1-CM2 vont travailler autour des propriétés des plantes, de l'extraction et de leurs utilisations : confection de tisanes, de baumes, de macérats, et en fin d'année ils travailleront sur la fabrication d'un herbier pour l'école !



Le bien-être à l'école : l'aménagement de la cour se poursuit

Nous avons eu la chance d'acquérir de nouveaux vélos et trottinettes l'an dernier, un parcours de motricité pour la plus grande joie des maternelles ainsi qu'un bac de transvasement (sable ou eau). Nous remercions la municipalité pour cela ! En fin d'année scolaire dernière, nous avons recensé les désirs des élèves concernant l'aménagement de la cour élémentaire : nous allons tout mettre en œuvre pour satisfaire au mieux leurs besoins ; des grands jeux en bois (dames, échecs, puissance 4, etc) arriveront prochainement.

L'USEP: tous en baskets!

L'USEP (Union Sportive de l'École Primaire), fédération sportive scolaire, a pour objectif de former des citoyens sportifs et de dynamiser l'enseignement de l'EPS. Pour cela, nous organisons des rencontres sportives et associatives rassemblant plusieurs classes qui permettent aux enfants de développer des compétences sportives et sociales.

En février les CP-CE1 sont allés rejoindre les élèves de Peillac pour une rencontre ScolaHand après un cycle d'apprentissage du handball avec leur enseignante.

Par la suite, la période de confinement a stoppé nos actions mais comme les enfants ont besoin de bouger et de garder le lien avec leurs camarades, nous avons proposé un événement collaboratif en lien avec les valeurs de l'USEP: une rencontre virtuelle inter-écoles à laquelle les élèves ont participé depuis chez eux, du 6 et le 10 avril 2020. Chaque enfant a réalisé pour le compte de sa classe une série de 5 défis sportifs. Pour la rentrée 2020, l'école Arc-en-Ciel a renouvelé son affiliation à l'association sportive

scolaire et les élèves de l'élémentaire organise le CROSS de la solidarité à domicile. Afin de respecter les gestes barrières, chaque classe se rendra séparément, le jeudi 26 novembre, au complexe sportif pour courir selon un contrat temps ou distance.

Éducation artistique

Les élèves de l'école bénéficient de séances d'éducation musicale avec Laurent Rouiller, intervenant des CMR (Centres Musicaux Ruraux). La classe de CP-CE1 a travaillé sur le thème de la faune et de la flore avec des chants, des écoutes musicales et des productions musicales autour des bruits de la nature et des animaux (le bruit du vent et de la pluie, le chant des oiseaux, etc).

Contact

École Arc-en-Ciel

10 rue du Moulin de la Haie - 56130 Saint-Dolay
02 99 90 23 95 - ec.0561558p@ac-rennes.fr

École Notre Dame - Jeanne d'Arc



L'établissement accueille 121 élèves pour 5 classes. L'équipe éducative est constituée de 2 ASEM, 6 professeurs des écoles, une enseignante spécialisée, un intervenant musique et une AESH.

L'École Notre Dame - Jeanne d'Arc se veut être:

- un lieu d'apprentissage
- avec une prise en compte des besoins de chacun
- ouverte à tous
- dans un climat de bienveillance et de coopération.

La découverte des métiers (bis!)

L'année précédente ne nous a pas permis de terminer le projet sur le thème des métiers. Nous continuons donc notre découverte. La semaine des métiers des parents sera maintenue en avril si le contexte nous le permet. Nous aurons la chance de découvrir d'autres métiers notamment le métier de policier municipal avec la venue de Julien Boistard et Matthieu Guengant au sein des classes.

Activités et sorties pour développer d'autres compétences

- Musique : toute l'année pour tous les élèves
- Piscine : module pour les élèves de la GS au CM2
- Voile : pour les CM1/CM2 en juin
- Animations sportives : l'animateur sportif de l'ASB interviendra pour des séances de frisbee en cycle 2 et athlétisme en cycle 1
- Jeux sportifs départementaux et rencontres sportives : en juin pour tous les élèves
- Poney : une journée pour les GS/CP
- Spectacles : spectacle au Forum de Nivillac
- Sorties découvertes et culturelles à la journée : visite de la boulangerie, marais salants et rencontre d'un paludier



La pédagogie coopérative

La coopération et l'entraide sont toujours au cœur de notre projet d'établissement. Conseil de coopération, travail coopératif, etc se mettent progressivement en place cette année tout en respectant le protocole sanitaire.

Vie pastorale

Un RAID solidaire est prévu au mois de mai. Une journée de solidarité avec une action pain-compote est proposée en mars. Des fonds sont récoltés et reversés à des associations grâce à ces actions.

Selon le contexte sanitaire, des célébrations seront proposées en église pour vivre les temps forts de l'année liturgique.

Vie associative

Les associations de l'école (OGE et APEL) organisent différentes manifestations pour créer du lien au sein de notre communauté éducative et financer des sorties, des achats de jeux, etc. Durant les vacances de la Toussaint, plusieurs parents bénévoles ont œuvré pour rafraîchir un long couloir (peinture, nouveaux portemanteaux, etc) et pour installer deux vidéoprojecteurs interactifs. Merci à eux ! À noter : nous ne faisons plus la collecte de papier le samedi matin.

Le contexte sanitaire actuel

Nous avons vécu une fin d'année 2019/2020 très particulière. Les rentrées de septembre et de novembre ont été marquées aussi par cette crise sanitaire. Nous sommes impressionnées par l'adaptation des enfants, des parents, de l'équipe éducative, de la municipalité et des différents partenaires depuis le mois de mars. Nous remercions vivement chacun d'entre vous pour tout ce que vous avez fait et continuer de faire !

Trésor de l'an 2000

Les « retrouvailles » des enfants et de l'équipe éducative de l'an 2000 n'ont pas eu lieu en 2020. Ce n'est que partie remise. Notez dès à présent la date du **samedi 19 juin 2021**. Nous nous retrouverons donc pour découvrir le trésor de l'an 2000 et pour constater si vos projets ont changé en 20 ans ou se sont concrétisés !

Départ en retraite

Solange a fait valoir ses droits à la retraite au mois de juin. Nous la remercions vivement pour toutes ces années à l'école !



Contact et inscription

Inscriptions pour 2021/2022 dès le mois de janvier en contactant le chef d'établissement Aurélie Beillon au **02 99 90 10 06** ou par mail ecole.ndja@orange.fr

En cette période particulière, je vous invite à nous contacter rapidement pour prendre rendez-vous. Toute l'équipe se fera un plaisir de vous faire découvrir notre école, nos locaux et nos projets. Retrouvez toutes les informations de l'école sur le site :

<http://ecoleprivee-ndja-saintdolay.blogspot.com>

Nous tenons à remercier sincèrement tous les acteurs de la communauté éducative pour l'investissement au service de notre établissement et également les familles pour la confiance qu'elles nous accordent : l'OGE, l'APEL, l'équipe Éducative.

Opération visibilité "voir et être vu"

Cette année, Julien et Mathieu de la police municipale pluri-communale, ainsi que Jean-Pierre Hamon, élu référent à la sécurité routière, sont intervenus dans l'ensemble des écoles afin de rencontrer les élèves de CE2 et les élèves rentrant à pied ou à vélo.

Cette intervention a commencé par la diffusion d'un clip vidéo permettant de montrer l'utilité des bandes réfléchissantes et des gilets jaunes la nuit. Les élèves ont ainsi pu appréhender les dangers de la route notamment la nuit et au crépuscule. À l'issue de cet échange, ils se sont vus remettre un brassard réfléchissant afin d'être bien visibles par les usagers de la route. Cette opération s'est effectuée avec le partenariat du pôle de la sécurité routière auprès de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM).

L'opération « Permis Vélo » est programmée pour la semaine du 17 au 21 mai 2021 pour tous les élèves de CM1 et CM2.



Service Animation



Les grandes vacances ont pris fin et l'école a repris ses droits pour une nouvelle Année!

Nous tenions à partager avec vous le bilan de l'accueil de loisirs de cet été dans un contexte spécial, et après une pause forcée quelque peu angoissante pour les parents et les enfants. Les objectifs du service enfance/jeunesse étaient de permettre aux enfants de retrouver leurs activités favorites, et d'appliquer sans faute les consignes de sécurité et d'hygiène liées au contexte.

Malgré une nouvelle organisation pour, justement, tenir compte des consignes d'hygiène et de sécurité, les enfants et les jeunes inscrits n'ont pas été trop perturbés.

Le centre de loisirs a accueilli 200 enfants et jeunes cet été contre 237 en 2019. Il s'agissait donc d'un été presque comme les autres avec de nombreux sourires.

Les enfants ont pu profiter des activités sur le thème de la bande dessinée, les légendes. Des sorties: poney, parc d'attraction, patinoire, karting, etc.

Mais nous avons dû évidemment supprimer les mini-camps et les séjours pour les 6/11 ans.

Depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, le plan mercredi a été relancé.

Des activités diverses sont proposées pour l'année 2021: cirque, la magie, jeux de ballons, expression corporelle, journalisme, etc.

Un séjour neige pour les jeunes de 10 à 17 ans au GETS du 27 février au 6 mars même si nous sommes suspendus à l'accord de tutelle, avec la pandémie que l'on connaît, il est de notre devoir d'avancer, sinon rien ne se fera.

Marchés & Commerçants

non sédentaires

Mercredi

Marché de producteurs à La Ferme du Meunier

Bodelneuf, de **17h à 19h**

L'Association du Marché à la Ferme vous propose d'y découvrir les produits bio de Saint-Dolay et de ses environs: légumes, fruits, fromages, œufs, pains, crêpes et galettes, miel, jus de pommes, farine de sarrasin, etc.

Nous accueillons également un groupement d'achat d'agrumes d'Andalousie une fois par mois et des marchés festifs en présence d'artisans 3 fois par an.

Plus d'infos sur www.lafermedumeunier.net

Salsa Pizza

Place de l'église à partir de **18h**

Contact: **06 88 22 66 55 / david.crossin@hotmail.fr**

Vendredi

Aldo Pizzas

À côté du bar-PMU à partir de **17h45**
Contact: **06 23 90 02 81**

Dimanche matin

La Belle de Pénerf

Huîtres et autres coquillages
Place de l'église, de **8h à 12h**
(de septembre à fin mai)

Contact: **06 79 10 07 90**

Au bon goût du Portugal

Rôtisserie
Place de l'église, de **8h30 à 13h30**

Contact: M. Simoes au **07 57 64 14 52**
ou **07 50 23 83 30 - simoesalves.monique@neuf.fr**

Office de Tourisme Damgan - La Roche Bernard



Damgan - La Roche Bernard Tourisme, un nouveau site Internet pour une visibilité et une qualité de service améliorée

Vitrine de l'offre touristique de notre destination, ce site a été conçu en adéquation avec les besoins de l'office de tourisme, de ses partenaires socio-professionnels et du comportement des internautes.

Adapté à tout support numérique (smartphone, ordinateur, tablette) et enrichi d'images issues de reportages photos et de vidéos, il rappelle les richesses de notre destination et fait part belle aux idées de séjours et autres expériences à vivre sur notre territoire.

Un site au service des habitants

Doté d'un onglet sur la page d'accueil qui permet de spécifier si l'on vient en séjour ou si on est déjà sur place, le site s'adapte autant aux visiteurs souhaitant préparer leur séjour qu'aux habitants et locaux.

L'internaute se voit alors proposer différents services: agenda, horaires des marées, webcams, billetterie, sorties nature, etc.

damgan-larochebernard-tourisme.com

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux



Partagez vos plus belles photos, faites-nous part de vos expériences sur le territoire,



participez aussi à nos jeux concours pour tenter de remporter des lots!

L'Office de Tourisme recherche des figurants !

Plusieurs reportages photos sont réalisés chaque année, afin de promouvoir notre destination aux 4 saisons sur nos différents supports (éditions, site web, réseaux sociaux, etc.) et ceux de nos partenaires.

Couples, famille et amis: plusieurs profils sont recherchés, des couples, des groupes d'amis, des familles.

Vous avez envie de participer à la promotion de notre destination, de la faire découvrir comme vous l'aimez, vous avez dans votre entourage des personnes susceptibles d'être intéressées? Venez nous rencontrer à l'Office de Tourisme!



Contact

Bureau de La Roche-Bernard
14 rue du Dr Cornudet - 02 99 90 67 98



Le nouveau Conseil Communautaire

Après les élections municipales du 15 mars et du 28 juin dernier, les 38 nouveaux élus communautaires, issus de chaque commune, ont été installés dans leurs fonctions lors du premier Conseil Communautaire, qui s'est tenu le 16 juillet dernier.

Bruno le Borgne, Maire de La Roche-Bernard, candidat à sa propre succession, a été réélu Président d'Arc Sud Bretagne à la majorité absolue, avec 33 voix. Le Président a souhaité être entouré de 11 Vice-Présidents et d'un bureau, comprenant les Vice-Présidents et les maires.

Chaque Vice-Président s'est vu confier un domaine de compétence, et sera chargé d'animer une commission sur le sujet, constituée à la fois d'élus communautaires et communaux. Ces membres ont été désignés par chaque municipalité à raison d'un titulaire et d'un suppléant par commune.

La nouvelle équipe est désormais installée, et voici vos représentants communautaires :

- **Président** - Bruno LE BORGNE
- **1^{er} Vice-Présidente** - Marie-Thérèse CABON
Commission : Solidarités - TIC
- **2nd Vice-Président** - Guy DAVID
Commission : Finances - Ressources Humaines
- **3^e Vice-Président** - Jean-François BREGER
Commission : Développement Économique
- **4^e Vice-Président** - Patrick BEILLON
Commission : Travaux
- **5^e Vice-Présidente** - Muriel MALNOË
Commission : Enfance-Jeunesse
- **6^e Vice-Président** - Denis LE RALLE
Commission : Aménagement du territoire
- **7^e Vice-Président** - Noël PAUL
Commission : Sports - Culture
- **8^e Vice-Président** - Jean-Marie LABESSE
Commission : Tourisme
- **9^e Vice-Président** - Samuel FERET
Commission : Transition écologique
- **10^e Vice-Président** - Gérard GUILLOTIN
Commission : Emploi, Formation et Insertion
- **11^e Vice-Président** - Bertrand ROBERDEL
Commission : Cycles de l'eau

Vœux du Président de la Communauté de Communes

Le moins que l'on puisse dire est que l'année 2020 aura été une année particulièrement mouvementée !

L'apparition de la COVID-19, qui a entraîné un confinement généralisé, la crise sanitaire, sociale et économique qui s'est ensuivie, les élections des nouvelles équipes au sein des communes et de la communauté de communes retardées de plusieurs semaines. Tous ces événements sont venus bouleverser nos quotidiens.

Depuis le 16 juillet dernier, les membres de la Communauté de Communes sont installés et je remercie le Conseil Communautaire de m'avoir renouvelé sa confiance pour ce nouveau mandat. J'ai souhaité réunir rapidement les membres du Bureau dans le cadre d'un séminaire pour pouvoir constituer un socle de valeurs communes.

Solidarité, cohésion et équité sont apparues comme les éléments fondamentaux qui unissent vos maires et vos Vice-Présidents, partagés par vos conseillers communautaires.

Comme je m'y étais employé dans mon précédent mandat, je souhaite que cette mandature qui s'ouvre soit placée sous

le signe de l'échange et de la transparence de nos décisions, afin qu'avec vos représentants, nous puissions œuvrer et mener à bien les projets d'intérêt général portés par Arc Sud Bretagne. Nous travaillons actuellement à définition du projet de mandat auquel participent les différentes commissions mises en place. à titre d'exemple, l'une des priorités du mandat sera l'amélioration de notre patrimoine environnemental notamment en incitant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

L'année 2021 sera également marquée par le démarrage des travaux pour la construction de la Maison de Services Au Public (MSAP), qui permettra à terme de renforcer notre offre de services de proximité. Ce bâtiment devrait être livré pour la rentrée scolaire 2022.

Au nom des élus de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne, je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette année 2021.

Le Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne,
Bruno Le Borgne.

Déchets protection Covid-19, attention, à ne pas jeter n'importe où, n'importe comment !



On sait déjà combien les lingettes, jetées massivement dans les évacuations d'eaux usées, constituent un **gros problème** dans de nombreuses communes. Gants, masques et autres matériels de protection Covid-19, doivent aussi être jetés avec méthode.

Depuis la mi-mars et le confinement lié à l'épidémie du Covid-19, ceux-ci ont fait leur apparition dans nos vies. Mais une fois utilisés, et parfois contaminés, que faut-il en faire ?

En aucun cas, ces produits ne doivent se retrouver dans la collecte des emballages recyclables ou jetés à même le sol. Masques et gants jetables doivent être déposés dans un sac-poubelle à part, fermé puis jetés dans les bacs de collecte des ordures ménagères.

Les bombes aérosols quant à elles, peuvent être déposées dans les sacs jaunes, à condition qu'elles soient vides, et en petite quantité (maximum 15 flacons à la fois).

Pour réduire le volume des déchets, pensez aux masques en tissu et aux produits alternatifs moins nocifs pour votre santé et pour l'environnement : savons, gels ou sprays rechargeables ou de grande capacité.

L'accueil va déménager temporairement le temps des travaux de la MSAP

Afin d'accueillir la Maison de Services Au Public (MSAP), des travaux sont prévus sur le bâtiment de la Communauté de Communes, allée Raymond Le Duigou à Muzillac. Le site ne sera donc plus accessible à compter de début janvier. L'accueil s'effectuera sur le site des Bruyères toujours à Muzillac.

Depuis 2016, l'Espace Emploi Formation (EEF), situé place du couvent à Muzillac a été labellisé Maison de Services au Public (MSAP). La configuration de ses bureaux et l'augmentation de la fréquentation ne permettent plus de recevoir le public dans des conditions satisfaisantes. D'autre part, les élus ont souhaité augmenter le nombre de partenariats en augmentant l'offre de permanences pour ainsi apporter plus de services aux usagers de notre territoire.

Courant 2019, la décision a été prise de construire un nouveau bâtiment pour répondre à cette problématique. C'est sur le site du siège d'Arc Sud Bretagne que le projet va prendre place. Ce bâtiment bénéficiera d'une extension et d'une réorganisation de ses espaces, pour un meilleur accueil.

Le démarrage des travaux est prévu pour la fin de l'année 2020, pour une durée totale estimée à 18 mois. Le déménagement des services de la Communauté de Communes aura lieu les 11 et 12 janvier 2021.

L'accueil du public se fera à partir du 13 Janvier 2021, aux Bruyères, rue du Hinly à Muzillac, en rez-de-chaussée, accessible à tous les publics.



Gestion des déchets

Extraits du rapport 2019 sur le Prix et la Qualité du Service public (RPQS) d'élimination des déchets

La communauté de communes Arc Sud Bretagne, avec ses 12 communes, compte 27 767 habitants (population INSEE 2019) et si l'on inclut les résidences secondaires – population DGF*, 33 229 habitants.

Ordures ménagères

En 2019, 5 861,02 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées, soit une baisse de 0,11% par rapport à 2018, représentant 6,5 tonnes en moins.

Le ratio d'ordures ménagères produites et collectées est de 211,08 kg par habitant et par an (population INSEE). Il est de 176,38 kg si l'on prend en compte la population DGF.

Déchets recyclables

Les tonnages de déchets recyclables pour l'année 2019 sont les suivants :

- 787,56 tonnes d'emballages légers (+3,7%)
- 1 946,68 tonnes de verres (+6,54%)
- 590,98 tonnes de papiers (+4,54%)



En déchetterie

Encombrants, déchets dangereux (peinture, huile de vidange...), ferraille, bois, cartons...



Au point de vente

Piles, ampoules, cartouche d'encre, déchets électriques (prise d'un article pour un acheté)



En pharmacie

Médicaments (pommade, sirop...) périmés ou non terminés



Borne LE RELAIS

Textiles linges et chaussures



En déchetterie

144 354 passages ont été comptabilisés sur les déchetteries et plateformes de déchets verts. Les tonnages de déchets déposés sur ces sites sont de 11 106,34 tonnes avec principalement des gravats (1 554,56 tonnes), du tout-venant (2 363,62 tonnes) et des déchets verts (4 414,28 tonnes).

Le service est financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour les particuliers et professionnels non exonérables et par la Redevance spéciale d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) pour les professionnels et les communes.

Le rapport 2019 sur le Prix et la Qualité du Service Public (RPQS) d'élimination des déchets est consultable en mairie.



Réduire la production de déchets verts

Entre novembre et février, on peut utiliser les rameaux coupés des feuillus de notre jardin pour réaliser un broyat et s'en servir comme paillage, au jardin potager comme au jardin d'ornement : cela protège la terre, la nourrit et empêche la repousse des « mauvaises » herbes. Et cela vous évite quelques passages à la déchetterie !

Faire son Broyat Raméal Fragmenté (BRF) sans broyeur à végétaux

Il est possible (et même parfois plus rapide) d'utiliser une tondeuse à gazon plutôt qu'un broyeur de végétaux. La principale condition à respecter pour pouvoir utiliser cette technique de broyage est de la mettre en pratique sur des branches dont le diamètre est inférieur à environ 10 mm.

Le principe pour broyer à l'aide d'une tondeuse est le suivant :

1. Étalez les feuilles et branchages par terre,
2. Pour commencer, et surtout si le tas de branches est assez conséquent, faites pivoter la tondeuse sur ses roues arrière pour appliquer la tondeuse doucement vers le bas sur le tas, à plusieurs endroits,
3. Pour finir, passer lentement la tondeuse sur les feuilles et morceaux de branches

Le broyat est ensuite récupéré dans le panier de la tondeuse. Il pourra alors être utilisé pour le paillage, très important pour maintenir l'humidité, ralentir la pousse des mauvaises herbes, empêcher l'évaporation et éviter le tassement de la terre.

Il est préférable d'utiliser une tondeuse relativement grande et puissante pour pouvoir effectuer un broyage sans broyeur de végétaux de manière sûre et confortable.

Source

<https://www.broyeurs-vegetaux.com/comment-broyer-sans-broyeur>

Compostez vos déchets biodégradables !



Épluchures de fruits et légumes, pain, restes de repas, coquille d'œuf, sachet de thé / marc de café, carton en petits morceaux, journaux, serviettes en papier / essuie-tout, tonte, feuilles mortes, petits branchages / taille - broyat



* Population DGF = population totale + résidences secondaires (un habitant par résidence secondaire) + places de caravanes sous certaines conditions (un habitant par place de caravane).

Une déchetterie près de chez vous !

Mise à jour : décembre 2019

1^{er} avril au 30 septembre

Été	Déchetteries				Plateformes de déchets verts	
	Muzillac	Nivillac	Le Guerno	Péaule	Muzillac	Damgan
Lundi	9h-12h30 13h30-18h	fermé	fermé	fermé	9h-12h30 13h30-18h	fermé
Mardi	fermé	9h-12h30 13h30-18h	9h-12h30 13h30-18h	fermé	fermé	9h-12h30 13h30-18h
Mercredi	9h-12h30 13h30-18h	9h-12h30 13h30-18h	fermé	9h - 12h30 13h30-18h	9h-12h30 13h30-18h	fermé
Jeudi	9h-12h30 13h30-18h	fermé	9h-12h30 13h30-18h	fermé	9h-12h30 13h30-18h	fermé
Vendredi	9h-12h30 13h30-18h	9h-12h30 13h30-18h	fermé	fermé	9h-12h30 13h30-18h	9h-12h30 13h30-18h
Samedi	9h-12h30 13h30-18h	9h-12h30 13h30-18h	9h-12h30 13h30-18h	9h-12h30 13h30-18h	9h-12h30 13h30-18h	9h-12h30 13h30-18h

1^{er} octobre au 31 mars

Hiver	Déchetteries				Plateformes de déchets verts	
	Muzillac	Nivillac	Le Guerno	Péaule	Muzillac	Damgan
Lundi	9h-12h30 13h30-17h	fermé	fermé	fermé	9h-12h30 13h30-17h	fermé
Mardi	fermé	9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h	fermé	fermé	9h -12h30 13h30-17h
Mercredi	9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h	fermé	9h - 12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h	fermé
Jeudi	9h-12h30 13h30-17h	fermé	9h-12h30 13h30-17h	fermé	9h-12h30 13h30-17h	fermé
Vendredi	9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h	fermé	fermé	9h-12h30 13h30-17h	fermé
Samedi	9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h	fermé

Les sites sont fermés le dimanche et les jours fériés

4 déchetteries

Muzillac
02 97 41 56 39
Kerbodo

Nivillac
02 99 90 87 99
Le Lin

Le Guerno
02 97 42 81 12
Rue Saint-Michel

Péaule
02 97 42 96 64
Théra

2 plateformes de déchets verts

Muzillac
02 97 41 56 39
Kerbodo

Damgan
06 31 41 89 97
Parc d'activités de la Lande



Mission Locale de Pays de Redon

Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine

Vous avez entre 16 et 25 ans? venez à la Mission locale!

La Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches. Elle intervient dans des domaines aussi variés que la recherche d'emploi, l'accès à une formation, la découverte de métiers. Elle peut aussi vous apporter une aide dans vos démarches de santé, de logement, de déplacement. Vous pouvez aussi y trouver un soutien financier pour vos projets. C'est également un bon moyen de rencontrer d'autres jeunes comme vous au travers notamment des différentes actions qu'elle propose (culture, loisirs, sports) ainsi que celles de ses partenaires.



Chaque conseiller intervient sur un territoire et est disponible pour vous. Pour la commune de Saint-Dolay, Arnaud GROLLEAU est en permanence à la Mairie de Saint-Dolay, et est joignable à la Mission locale au **02 99 72 19 50**.

Quelques exemples de services

- Faire un stage en entreprise
- Besoin d'un soutien Financier
- Garantie Jeunes

- Besoin d'un moyen de locomotion
- Parrainage vers l'emploi
- Service civique

Vous pouvez choisir d'effectuer une mission de Service Civique au sein d'une structure du territoire. Ainsi, la Mission locale vous aide dans vos démarches de recherche et est de plus structure d'intermédiation c'est-à-dire qu'elle s'occupe de la mise en place de la mission en lien avec la structure qui souhaite vous accueillir.

Au service de l'ensemble des jeunes du territoire n'hésitez pas à parler de la Mission locale autour de vous, et suivez-nous sur les réseaux sociaux : Facebook, Instagram, Twitter et YouTube.



Inscription

Pour vous inscrire, c'est simple : appelez-nous au **02 99 72 19 50** ou inscrivez-vous sur notre site **www.ml-redon.com**

Adresse et horaires d'ouverture

MISSION LOCALE du Pays de Redon et de Vilaine
3 Rue Charles Sillard - CS 60287
35602 REDON CEDEX

Ouvert du **lundi** au **jeudi** de **8h30** à **12h30** et de **13h30** à **17h30** et le **vendredi** de **8h30** à **12h30** et de **13h30** à **17h**

SOLIHA, solidaires pour l'habitat

SOLIHA Morbihan (ex PACT HD), est une entreprise d'économie sociale, sous forme associative, qui œuvre chaque jour pour l'accès et l'amélioration de l'habitat. Fort de ses 57 ans d'expérience, de son large panel d'activités et de ses partenariats avec divers organismes, SOLIHA Morbihan dispose d'une expertise indéniable dans le domaine de l'habitat. Économies d'énergies, maintien à domicile, acquisition d'un bien immobilier, maîtrise d'œuvre, bailleurs, etc. SOLIHA propose des diagnostics techniques et solutions de financements. SOLIHA Morbihan accompagne également les collectivités dans leurs politiques de l'habitat et d'urbanisme.

SOLIHA réunit une quarantaine de collaborateurs aux compétences variées, répondant à la diversité de son activité : thermiciens, ergothérapeutes, conseillers habitats, architectes, conducteurs de travaux, métreurs, assistante sociale, etc. Cette équipe est sous la responsabilité d'un directeur, Emmanuel BERTRAND. L'équipe est pleinement engagée dans une démarche d'amélioration continue de ses services depuis 2015.

SOLIHA

SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Pour tous renseignements

SOLIHA - Cité de l'agriculture
8 avenue Borgnis Desbordes - CS 12 181 - 56005 Vannes Cedex
02 97 40 96 96

- Accueil physique
Mardi, de **9h** à **12h30** et de **14h** à **17h**.
- Accueil téléphonique
Du lundi au jeudi, de **9h** à **12h30** et de **14h** à **17h**.
Fermé le vendredi

Groupe Né56, acteur de l'emploi local

Un partenaire emploi

Le Groupe Né56 à travers ses différentes structures - Né56 Emplois, Adis et Meritt interim - est un acteur important de l'emploi local. Il travaille en relation avec différents partenaires (collectivités, acteurs de l'emploi).



Ivan Louer et Lan Nguyen, conseillers emplois, vous reçoivent sur rendez-vous : présentiel, téléphonique ou vidéo pour vous accompagner dans la construction de votre projet professionnel et dans vos démarches de recherche d'emploi.

Né56
emplois

Grâce à une connaissance pointue du territoire et des entreprises, Né56 Emplois, Adis et Meritt interim vous proposent des missions de travail ponctuelles ou régulières, rémunérées dans des secteurs variés (hôtellerie/ restauration, secrétariat, BTP, services à la personne, etc).

Sur votre territoire, deux conseillers sont là pour vous accompagner :

• Lan NGUYEN, pour les demandeurs d'emploi
lan.nguyen@neo56.org ou **06 13 86 15 73**

• Ivan LOUER, pour les entreprises
Ivan.louer@neo56.org ou **06 50 03 84 45**

www.neo56.org et www.neoemplois56.org

Le groupe Né56, aide les demandeurs d'emploi avec Né56 Mobilité

Vous avez besoin d'une voiture pour accéder à un emploi, à une formation ou un entretien d'embauche? Né56 Mobilité vous loue une voiture quel que soit votre âge pour 5€/jour. Tout compris hors carburant.

Neo⁵⁶
mobilité

Pour plus d'informations

Laëtitia Colombel au **07 71 75 15 70**

ADMR, pour tous, toute la vie, partout



pour tous, toute la vie, partout

L'ADMR de Nivillac intervient sur les communes de **Nivillac, La Roche-Bernard, Marzan, Saint-Dolay et Théhillac** et vous propose 4 pôles de services : **services et soins aux séniors, enfance et parentalité, accompagnement du handicap et entretien de la maison.**

Une palette de services pour vous aider dans la réalisation des actes simples de la vie quotidienne (entretien de votre logement, linge, préparation des repas, courses). Des professionnels d'intervention peuvent aussi être à vos côtés pour vous aider dans les actes essentiels tels que l'aide à la toilette, à l'habillage, aux repas, aux transferts. Suite à une hospitalisation, nous pouvons intervenir à domicile pour un retour dans de meilleures conditions. Si vous le souhaitez nous pouvons nous rendre à votre domicile afin d'échanger sur vos besoins et rechercher les meilleures possibilités de financement auprès de vos caisses de retraites, mutuelles, etc.

La garde d'enfants à domicile fait partie de nos compétences. Nous vous proposons une garde adaptée à vos besoins et à votre emploi

du temps. L'intervenante, peut être présente à la sortie de l'école, préparer le repas, faire les devoirs avec vos enfants, etc. La PAJE (Prestation d'Accueil du Jeune Enfant) est une aide financière de la CAF ou MSA à laquelle vous pouvez prétendre.

L'aide à la famille est également une de nos compétences. Effectivement, lors de la survenue de certains événements au sein de votre famille (grossesse, naissance, maladie, etc) un soutien extérieur peut s'avérer nécessaire. Une aide à domicile peut intervenir à votre domicile afin de vous soutenir dans l'entretien de votre logement (ménage, entretien du linge, repassage). Des aides de la CAF sont possibles selon certaines conditions.

Découvrez aussi notre service complémentaire de téléassistance ADMR permettant un contact ou un secours 24h/24 via le partenaire FILIEN. En 2019, l'association a réalisé 27545 heures d'interventions.

Nous sommes à votre écoute pour répondre à vos demandes. N'hésitez pas à prendre contact avec nous si vous souhaitez des informations complémentaires.

Contact

ADMR de Nivillac
Hôpital de Basse Vilaine
2 rue de la Piscine - 56130 NIVILLAC
02 99 08 54 23 - <http://www.nivillac.fr/>
maison-du-service-admr-nivillac-2/



SPA Refuge La Verdrière - Sainte-Marie-de-Redon (35)



La Société Protectrice des Animaux (SPA) est la **première association de protection animale en France**. Créée en 1845, elle a été reconnue d'utilité publique en 1860.

Ses missions consistent à :

- Lutter contre la maltraitance et les abandons
- Recueillir et héberger les animaux abandonnés, perdus ou maltraités et leur trouver un foyer
- Soigner les animaux des propriétaires démunis
- Sensibiliser le grand public et en particulier les jeunes à la protection animale
- Responsabiliser les propriétaires d'animaux
- S'engager auprès des pouvoirs publics pour faire évoluer la cause animale

Recueillir

La SPA recueille les animaux en détresse, abandonnés, perdus ou maltraités dans ses 62 refuges et Maisons SPA.

Responsabilisé

Adopter un animal est un acte responsable. C'est un véritable engagement moral et financier.

Faire adopter

La SPA offre aux animaux recueillis une nouvelle chance en mettant tout en oeuvre pour leur retrouver une famille.

Transmettre

656 salariés travaillent à la SPA et 4 000 bénévoles œuvrent à leurs côtés au quotidien. Les Clubs Jeunes de la SPA sensibilisent les enfants à la protection animale.

Soigner

La SPA a créé 12 dispensaires pour soigner les animaux des propriétaires démunis.

Sensibiliser

La SPA lutte contre les abandons et dénonce les mauvais traitements infligés aux animaux.



Contact et horaires

Refuge La Verdrière
Sainte-Marie-de-Redon (35)
La Verdrière
35600 Sainte-Marie-de-Redon

02 99 72 40 97
redon@la-spa.fr
https://www.la-spa.fr/redon

 **https://www.facebook.com/sparedon**

Le refuge est ouvert **du lundi au dimanche de 13h à 17h**



PROLIFÉRATION DU CHAT



LES AVANTAGES DE LA STÉRILISATION

- ARRÊT DES CHALEURS
- ARRÊT DES NUISANCES (marquages, miaulement)
- DIMINUTION DES RISQUES D'ACCIDENTS
- DIMINUTION DES RISQUES DE VOLS
- DIMINUTION DES NAISSANCES NON CONTRÔLÉES
- DIMINUTION DES FUGUES
- PROTECTION MALADIES HORMONALES
- PROTECTION MALADIES INFECTIEUSES
- HYGIÈNE ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Du 11 novembre 2019 au 30 novembre 2020

Naissances

ALLAIN Malo
 BARRETEAU Jade
 BERTRAND TASCON Jun
 BOUDAUD Katalaya
 BOUTIN Marceau
 BROCHARD Rose
 BURBAN Tylwen
 CASO Yuna
 CHAUVAT Marty
 COAT Margaux
 CRIAUD Théo
 DAVID Lohen
 DUVAL Leïa
 GERGAUD Nino
 GERLIGAND Louise
 GUIHENEUF Aria
 GUITTON Lenzo
 GUITTON Owen
 JACKOWIAK Léo-Paul
 LE THIEC Alwéna
 LOUIS Esteban
 MARTIN Enora
 MORCHOISNE Eythan
 MORIN EVIN Luna
 PINARD Mya
 REI Louise
 RENAUD Louna
 ROBERT Maélys
 RONDOT Philomène
 SIMON Aylann
 TRÉMENT Liès
 TROUVÉ DEJOURS Raphaël



Décès

Nous ne recevons pas les avis de décès des personnes domiciliées en maison de retraite

ANDRÉ Joseph
 ANDRÉ Yannick
 BANI Yvonne - épouse CAVADASKI
 BERTHO Alice - veuve LE ROUX
 BIORET Didier
 BREW Caroline - épouse BARTON
 CHESNIN Gérard
 CHESNIN Marie-Jeanne - épouse RICORDEL
 CIVEL Alexis
 DOUILLARD Alain
 ESNAULT Patrick
 GOMBAUD Madeleine - veuve GÉRAUD
 GROUHAN Bernard
 LE BAIL Roger
 NIORT Jean-Pierre
 PÉRIO Jean
 PÉRION Pierre
 RÉGENT Jean
 ROUXEL Gérard
 SCHEERENS Henri
 STÉVANT Anne - épouse GÉRAUD



Mariages

BERNARD Alexandre et CLARK Cheryl
 CHAUSSÉE Florence et HADET Christelle
 LE BRUN Vincent et COLIN Émilie
 RIVAU Victorien et MARCHAND Mélissa

Recensement citoyen obligatoire

Tout(e) jeune Français(e) qui a 16 ans doit se faire recenser dans les trois mois suivant sa date anniversaire.



Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une attestation de recensement. L'attestation est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment). En cas de perte ou de vol, il est possible de demander une attestation de situation administrative. Le recensement militaire permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC). Les Français non recensés lors de cette période peuvent régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25

ans. La démarche se fait à la mairie de la commune de votre domicile

En mairie

Vous devez faire la démarche de recensement vous-même. Si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place. Munissez-vous des documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille
- Justificatif de domicile

En ligne

<https://psl.service-public.fr/mademarche/recensementCitoyen/demarche>

Vous devez fournir les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour

Une fois votre recensement fait, vous obtiendrez une attestation de recensement.

CSN : Centre de Service National

Ce service permet de vous faire recenser, dans le cadre des obligations de service national. Il est destiné aux citoyens français résidant en France et qui souhaitent réaliser en ligne leur recensement citoyen obligatoire. Attention, il vous sera demandé de créer un compte sur mon.service-public.fr

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, pour pouvoir voter lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite : au plus tard le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin.

Vous pouvez vous inscrire :

- soit à la mairie de votre domicile,
- soit à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujéti aux impôts locaux (taxe d'habitation, contribution foncière des entreprises, taxe foncière sur les propriétés bâties ou non bâties) depuis au moins 2 ans,
- soit à la mairie de votre résidence si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois,

- soit à la mairie de la commune où vous êtes assujéti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public,
- soit à la mairie de la commune où la société, dont vous êtes le gérant ou l'associé majoritaire ou unique depuis au moins 2 ans, est inscrite au rôle des contributions communales depuis au moins 2 ans.

L'inscription est automatique pour :

- le jeune atteignant 18 ans et s'étant fait recenser à l'âge de 16 ans
- la personne devenue française après 2018

Pour toutes les conditions particulières, veuillez consulter le site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367>

Calendrier des fêtes et manifestations 2021



Janvier

Jeu. 14 Galette des rois
Club des Ajoncs d'Or



Février

Sam. 13 Boum enfants
ALAC École Arc-en-ciel

Mars

Dim. 7 Repas - *CCAS*
Mer. 24 Fête du Printemps
Marché à la ferme - Bodelneuf

Avril

Sam. 3 & dim. 4
Friperie - *Atelier couture*
Sam. 10 FestNoz - *Le Rond Mitao*
Dim. 11 Repas - *Club des Ajoncs d'Or*
Sam. 17 Gala - *Dance Feeling*
Dim. 25 Tournoi - *Karaté Shito-Rhyu*

Mai

Dim. 23 Show nautique et bal populaire
Comité des Fêtes de Burin
Sam. 29 Exposition
Saint-Dolay en Transition

Juin

Sam. 19 Kermesse
École Notre Dame - Jeanne d'Arc
Lun. 21 Goûter de fin d'année
Loisirs Danse
Sam. 26 Fête de l'école *Arc-en-Ciel*

Juillet

Dim. 4 Concours de pétanque - *ACAD*
Mar. 13 Feu d'artifice



Septembre

Mer. 8 Contes *au Marché à la Ferme*
Sam. 11 Gala - *Basket Club BZH*
Rieux/Saint-Dolay

Octobre

Dim. 10 Repas - *Club des Ajoncs d'Or*

Novembre

Dim. 7 Loto - *Loisirs Danse*
Sam. 13 & dim. 14
Théâtre - *Aparté Dolaysien*
Sam. 20 & dim. 21
Théâtre - *Aparté Dolaysien*
Sam. 26 & dim. 27
Théâtre - *Aparté Dolaysien*
Dim. 28 Exposition - *Club des Ajoncs d'Or*



Décembre

Dim. 5 Marché de Noël - *ACAD*
Ven. 10 Spectacle de Noël
École Notre Dame - Jeanne d'Arc
Sam. 11 Concerts de Trompes,
Trompes et jazz
Mer. 15 Marché de Noël *au Marché à la Ferme*
de Bodelneuf - Saint-Dolay
Ven. 17 & sam. 18
Tournoi de palets
Mer. 22 Marché de Noël Convivial
Marché à la Ferme

